CREUSE GRAND SUD
Communauté de Communes

REPUBLIQUE FRANÇAISE
11 OCT. 2021
SOUS-PREFECTURE D'AUBUSSON

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## 2020

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
URBANISME
ÉCONOMIE
TOURISME
ACCUEIL

**TECHNIQUE**
OM - DÉCHÈTERIES
VOIRIE
BATIMENTS

**ENFANCE JEUNESSE**
CRÈCHE
RAM
ALSH

**CULTURE SPORTS ENVIRONNEMENT**

## SOMMAIRE


| | |
|---|---|
| 1 – Présentation de la Communauté de communes | 3 |
| 2- Fonctionnement | 5 |
| 3 - Activité 2020 | 10 |
| 4 – Moyens Ressources | 76 |


# L'ÉDITO
# de la Présidente de la Communauté de communes

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport d'activité 2020 de notre communauté de communes.

L'année 2020 restera une année inédite marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Elle a connu une période électorale particulièrement longue qui a commencé le 15 mars pour se terminer au mois de juin. L'installation de notre Conseil communautaire a été effective le 15 juillet avec l'élection d'un nouvel exécutif communautaire.

Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, les services de notre collectivité ont fait encore preuve d'adaptabilité et ont continué à fonctionner pour assurer leur mission de service public : ce fut tout particulièrement le cas des agents de la collecte des déchets, des animateurs et agents des structures enfance-jeunesse qui ont accueilli des enfants des personnes prioritaires.

Compétente en matière de développement économique, Creuse Grand Sud, depuis le début de la crise, s'est investie pour ses entreprises, avec la mise en place d'un dispositif d'aides directes d'urgence.

Certains équipements de la collectivité ont cependant été à l'arrêt ou ont fonctionné en mode dégradé ; c'est le cas du centre Aquasud dont la perte de recettes tarifaires a eu un impact financier fort pour notre collectivité déjà fragilisée.

Il nous appartient désormais de nous tourner vers l'avenir : aussi j'invite chacun à se saisir du projet de territoire qui a été adopté en 2019, à le faire vivre, et à orienter nos efforts et notre action sur les priorités établies par ce projet.

J'adresse mes remerciements à l'ensemble des agents qui travaillent en collaboration avec les élus et qui s'impliquent au quotidien avec l'ambition permanente de servir le territoire, les communes et les habitants.

**Valérie BERTIN**
**Présidente**

# 1- PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# 1-1 CARTE D'IDENTITE

La Communauté de Communes Creuse Grand Sud est née le 1er janvier 2014 à la suite de la loi de réforme des collectivités territoriales.
Le nouvel espace intercommunal regroupe l'ancienne Communauté de Communes Aubusson-Felletin créée en décembre 2000 et l'ancienne Communauté de communes du Plateau de Gentioux créée en décembre 1992, ainsi que les communes de Croze, Gioux et Saint Sulpice les Champs. Au total la Communauté de communes regroupe 12 128 habitants pour 26 communes (chiffres INSEE 2018).

## Le périmètre




26 communes | 12 128 habitants | 244,36 km2 de superficie

## Les communes

| Commune | hab. | Commune | hab. |
|---|---|---|---|
| Alleyrat | 142 | Saint-Alpinien | 276 |
| Aubusson | 3 328 | Saint-Amand | 493 |
| Blessac | 533 | Saint-Avit-de-Tardes | 173 |
| Croze | 193 | Saint-Frion | 255 |
| Faux-la-Montagne | 429 | Saint-Maixant | 249 |
| Felletin | 1 554 | Saint-Marc-à- Frongier | 425 |
| Gentioux-Pigerolles | 391 | Saint-Marc-à-Loubaud | 132 |
| Gioux | 163 | Saint-Pardoux-le-Neuf | 196 |
| Moutier-Rozeille | 422 | Saint-Quentin-la-Chabanne | 395 |
| Néoux | 286 | Saint-Sulpice-les-Champs | 353 |
| La Nouaille | 244 | Saint-Yrieix-la-Montagne | 223 |
| La Villedieu | 48 | Sainte-Feyre-la-Montagne | 126 |
| La Villetelle | 169 | Vallière | 718 |

# 2- FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# 2.1- L'INSTITUTION

## 2.1.1- VUE D'ENSEMBLE

### UN TERRITOIRE, UNE ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

---

**Les conseillers municipaux**
Des conseillers municipaux des 26 communes de la communauté de communes ont été élus pour siéger au conseil communautaire.

↓

**Les conseillers communautaires**
Les conseillers communautaires, au nombre de 45, élisent parmi eux les membres du bureau de la communauté de communes.

↓

**Le Bureau de la communauté de communes**
Le Bureau est composé de la Présidente, et de 9 Vice-présidents.

LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DE CREUSE GRAND SUD GARANTISSENT LA REPRÉSENTATION DE CHAQUE COMMUNE DANS LES INSTANCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES, QU'IL S'AGISSE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE, DU BUREAU OU DES COMMISSIONS.

## 2.1.2- RÉPARTITION DES SIÈGES AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE PAR COMMUNES

**Le conseil communautaire est composé de 45 membres**

| Commune | 2014 -2020 | 2020 - 2026 | Commune | 2014 - 2020 | 2020 - 2026 |
|---|---|---|---|---|---|
| Alleyrat | 1 | 1 | Saint-Alpinien | 1 | 1 |
| Aubusson | 14 | 13 | Saint-Amand | 2 | 1 |
| Blessac | 2 | 2 | Saint-Avit-de-Tardes | 1 | 1 |
| Croze | 1 | 1 | Saint-Frion | 1 | 1 |
| Faux-la-Montagne | 1 | 1 | Saint-Maixant | 1 | 1 |
| Felletin | 6 | 6 | Saint-Marc-à- Frongier | 1 | 1 |
| Gentioux-Pigerolles | 2 | 1 | Saint-Marc-à-Loubaud | 1 | 1 |
| Gioux | 1 | 1 | Saint-Pardoux-le-Neuf | 1 | 1 |
| Moutier-Rozeille | 1 | 1 | Saint-Quentin-la-Chabanne | 1 | 1 |
| Néoux | 1 | 1 | Saint-Sulpice-les-Champs | 1 | 1 |
| La Nouaille | 1 | 1 | Saint-Yrieix-la-Montagne | 1 | 1 |
| Vallière | 2 | 2 | La Villedieu | 1 | 1 |
| La Villetelle | 1 | 1 | Sainte Feyre la Montagne | 1 | 1 |

# 2.2- LES INSTANCES ET LES MEMBRES

## 2.2.1-LE BUREAU

**La Présidente et les Vice-présidents, mènent l'action quotidienne de la Communauté dans les domaines de leurs délégations.**




**Le Bureau**
Le Bureau réunit la Présidente et les 9 Vice-présidents élus au sein du conseil communautaire.
Le Bureau prépare les propositions à soumettre au conseil communautaire et règle les affaires pour lesquelles il a reçu délégation.

**La Présidente**
La Présidente est élue par le conseil communautaire pour la durée du mandat des conseillers communautaires.
Elle préside le conseil et le bureau. Elle gère le fonctionnement quotidien des services.

**Le Bureau se réunit régulièrement, au moins tous les 15 jours. En 2020 il a pris 24 délibérations.**

## 2.2.2-LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Le conseil communautaire** est l'organe délibérant de la communauté de communes. Il vote le budget et détermine les orientations des politiques communautaires. Il se réunit en séance publique au moins une fois par trimestre. Il se réunit successivement dans chacune des communes membres.

**En 2020, le Conseil communautaire s'est réuni 5 fois et a pris 98 délibérations.**

Les 35 conseillers communautaires (en plus des membres du Bureau) :



## 2.2.3-LES COMMISSIONS

- **La Conférence des Maires (rendue obligatoire par la loi)**

C'est l'instance politique clé des institutions communautaires. Elle réunit la Présidente, les Vice-présidents et les Maires des communes membres de l'intercommunalité. C'est l'organe d'orientation stratégique de la Communauté de communes. Elle se réunit plusieurs fois par an. Chaque maire y dispose d'une voix, quelle que soit la taille de sa commune. En matière de gouvernance de l'intercommunalité, la conférence des Maires est le garant de l'équilibre territorial, du respect de la souveraineté des communes, du partage des décisions et de la recherche du plus large consensus.

Les Conférences des maires ont été annulées et/ou repoussées du fait de la pandémie

- **Les commissions par compétences**

Les commissions de travail permanentes ont un rôle consultatif et émettent un avis sur les différents projets relevant de leurs compétences. Elles constituent un lieu de réflexion et de débat.

**Liste des commissions jusqu'au 15 juillet 2020 :** Finances, Économie, RH, Enfance, Voirie, Culture, Sport, OM, SPANC, Rivières, Santé.

**Liste des commissions à partir du 15 juillet 2020 :** Statuts, Finances, RH , Petite Enfance - Enfance - Jeunesse, Eau - SPANC, Déchets - Développement Durable - Mobilité, Économie - Numérique, Accueil - Économie Sociale et Solidaire - Économie de Proximité, Culture, Sports, Voirie - Bâtiments, PLUi - Habitat, Santé, Tourisme, Gouvernance - Projet de Territoire et Communication.

De nombreuses Commissions n'ont pu se tenir du fait de la pandémie

La Commission Petite Enfance-Enfance-Jeunesse s'est réunie le mardi 17 novembre 2020

La Commission Culture & Sport, le vendredi 20 novembre 2020

La Commission Accueil et Attractivité, le mardi 15 décembre 2020

- **La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)**

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées est composée de deux membres des conseils municipaux des communes membres. Son rôle est d'évaluer les transferts de charges résultant des transferts de compétences des communes à la communauté de communes, réunie plusieurs fois en 2019, ses travaux ont permis de régulariser le montant des attributions de compensation.

- **La Commission d'Appel d'Offres (CAO)**

La commission d'appel d'offres des collectivités territoriales est une commission composée de membres à voix délibérative qui sont issus de l'assemblée délibérante. Elle examine les candidatures et les offres en cas d' appel d'offre ,elle élimine les offres non conformes à l'objet du marché, elle choisit l'offre économiquement la plus avantageuse et attribue le marché.

- **La Commission intercommunale des Impôts Directs**

La commission intercommunale des impôts directs intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux commerciaux et biens divers. Son rôle est consultatif.

# 3- ACTIVITÉS 2020 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# 3-1 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**Objectifs :** Parmi les compétences obligatoires de Creuse Grand Sud, **l'aménagement du territoire** est porteur d'enjeux cruciaux. Ainsi par ses actions, la communauté de communes amplifie ses relations avec les acteurs du territoire au travers de rencontres régulières et renforce ses outils de soutien à l'économie locale. L'objectif est bien la création de valeur ajoutée et de développement économique.
Creuse Grand Sud a par ailleurs réactivé en novembre 2019, une politique active en faveur du maintien et de l'accueil de nouvelles populations avec la mission « Accueil-Attractivité ».

**Missions :**
Mise en œuvre des politiques de développement local et des orientations stratégiques de la collectivité en matière d'aménagement territorial. La Direction du Développement et de l'Aménagement du Territoire prend en charge l'ensemble des missions suivantes :

> Actions liées au développement économique (immobilier et foncier, structuration de filières, accompagnement de porteurs de projets à vocation économique), incluant la mise en œuvre d'une politique d'accueil et d'attractivité sur le territoire ;
> Actions liées à l'Urbanisme et la planification, notamment élaboration PLUi et SCOT ;
> Actions liées aux contractualisations territoriales (État/Région/Département) ;
> Actions liées au logement et à l'habitation (programme local de l'habitat, dispositifs ANAH, valorisation du patrimoine bâti, gestion du parc locatif de la communauté, création de nouveaux logements) ;
> Actions liées à l'aménagement du territoire, touchant notamment à la mobilité et aux transports, et l'élaboration du projet de territoire « Creuse Grand Sud 2030 ».

## L'ÉQUIPE :

| | |
|---|---|
| **Les agentes composant le service** | **Mélanie LE NUZ – Directrice du service**<br>Amandine BONNAUD – chargée de mission Accueil-attractivité<br>Myriam SIMONNEAU - Chargée de l'habitat et de l'urbanisme |
| **Public(s) visé(s)** | Tous les habitants de Creuse Grand Sud, les porteurs de projets extérieurs et endogènes, les agriculteurs |
| **Partenaires réguliers** | Communes, Pépinière 2cube, Cité de la Tapisserie, MEF 23, Région, CD23, PNR, Anah, DDT, Région NA, préfecture, Chambres consulaires, associations, autres EPCI voisines.<br>Financeur : État, Région, CD23, FEDER |
| **Date(s) des commissions** | 15/10/2020 : Réunion secrétaires de mairie<br>06/11/2020 : Comité de pilotage de la mission Accueil - Attractivité<br>15/12/2020 : Commission Accueil à Vallière en présence de 15 élus - lancement de deux groupes de travail : logements vacants et culture de l'accueil |

## SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS 2020

**Comme le reste des activités de la Communauté de communes, la crise sanitaire liée au COVID a fortement marqué les missions du service avec une adaptation dans son fonctionnement (télétravail, visioconférence... ) mais surtout un renforcement de son action de soutien au tissu économique du territoire.**

**Une cellule de crise a été mise en place dès le premier confinement et a mobilisé l'ensemble des 3 chargées de mission pour écouter les entrepreneurs, recenser leur besoins et difficultés, les orienter vers les aides mises en place par l'État et la Région notamment, la mise en réseau avec les consulaires,... ainsi que la mise en place d'un dispositif d'aides directes d'urgence porté par Creuse Grand Sud, réfléchi et géré en collaboration avec ses partenaires. Une communication spécifique a été mise en place par le service communication pour relayer tous ces plans d'urgence.**

**Un autre aspect de la crise a influé sur le service. Ainsi la sécurité sanitaire offerte par le territoire pendant les confinements a fortement influencé le marché immobilier : dès l'été 2020, de nombreuses ventes immobilières sur le territoire ont été enregistrées apportant des potentielles installations de nouvelles populations sur le territoire. Le service Accueil a ainsi reçu des demandes et besoins en lien avec des changements de vie de personnes en milieu urbain. Toutefois leur installation sur le territoire reste à confirmer et à accompagner sur les prochaines années.**

**Le pouvoir d'attractivité du territoire, notamment d'Aubusson et de Felletin, villes de centralité restera à renforcer par une stratégie forte de redynamisation, portant en particulier sur des actions de remobilisation du potentiel foncier et immobilier (rénovation énergétique du bâti, ...) missions suivies par le service Habitat-Urbanisme.**

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

**À signaler qu'une partie de la mission est financée 50% par le contrat Région sur un cahier des charges « Eco-emploi-Formation » et pour 20 k€ par le CD23 sur le suivi du contrat Boost'ter.**



*Flyers de présentation des dispositifs d'aides CGS*

### DISPOSITIFS D'AIDES D'URGENCE SPÉCIALES COVID PORTÉS PAR CREUSE GRAND SUD :

> **Installation d'une cellule de veille et d'informations** aux entreprises locale dès le 16 mars : écoute active, orientation et informations vers dispositifs d'aides dont Région, repérage des difficultés, lien avec consulaires.. : plus de 60 entreprises en contact téléphonique.

> **Mise en place d'un dispositif d'aides directes d'urgence** entrainant la signature d'une convention SREDII en juin avec le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine :

- O 2 aides forfaitaires de 1 000 € : un fonds d'urgence pour les entreprises nouvelles et un fonds de rebond pour les entreprises installées impactées pendant le premier confinement 2020 ;
- dispositif mis en œuvre grâce à des partenariats et la tenue de six commissions d'attribution (19/8, 9/9, 24/9, 04/11, 20/11, 04/12) : V. Bertin, C. Collet-Dufays, A. Détolle, M. Le Nuz , J. Bourzat Initiative Creuse, A.Piron CCI, E. Pascal CMA.
- 55 dossiers déposés : 43 entreprises aidées dont 3 nouvelles, 14 bar-restaurant-hôtel /8 artisans et 21 magasins ou activités de services, 9 communes concernées dont 28 entreprises sur Aubusson et 6 sur Felletin.
- O Abondement (2€ par habitant), au Fonds de solidarité et de proximité géré par Initiatives Nouvelle Aquitaine pour des prêts publics en 2020 à taux zéro de 5000 € à 15000 € à des TPE de 0 à 10 salariés et des associations ;
- O Dégrèvement partiel de la CFE pour l'année 2020 sur secteur Tourisme : → 56 entreprises aidées pour 10 699 € de part intercommunale ;
- O Exonération de loyers sur des locaux professionnels de l'EPCI sur mars-avril 2020 : 7 bénéficiaires ;
- O Réflexion sur une action spécifique auprès des hébergeurs : enquête sur l'état de santé des professionnels de l'hébergement touristique pendant et après période de crise sanitaire, confiée à l'Office du Tourisme Aubusson-Felletin ;
- O Informations régulières sur site internet, réseaux sociaux,... sur les aides, dispositifs, plan d'urgence et de relance... à destination des entreprises et associations.




> **Mise en place d'un groupe de travail sur les commerces avec partenaires locaux** (consulaires, Aubusson, Felletin, association des commerçants, initiative Creuse..) pour mettre en place actions d'urgence :

- O Campagne de sensibilisation sur « Achetez local » : affichage ;
- O Mise en place d'un questionnaire sur la santé des entreprises pour la mairie de Felletin ;
- O Informations sur les plateformes numériques click and collect et market place (suivi des webinaires Région notamment).

## ACCOMPAGNEMENT DE PORTEURS DE PROJETS ÉCONOMIQUES :

**> 60 structures économiques écoutées lors d'entretiens téléphoniques par la cellule de crise :**
entretien d'une ½ heure sur base de questionnaire, envoi mail des aides, contacts....

➢ **24 porteurs de projets rencontrés** pour les orienter sur leur projet, faciliter leur connaissance du territoire et tissu économique identifier leurs besoins, les accompagner dans la recherche éventuelle de foncier et/ ou local professionnel, les mettre en relation avec la pépinière 2Cube et le réseau

« Entreprendre la Région à vos côtés »... : 10 entreprises installées en phase de développement (recherche de foncier, recherche de financement, de mise en réseau...), 2 en début d'activités (recherche d'accompagnement dans leur création et aides financières), 2 en phase de création (recherche de foncier), 7 offrant des solutions immobilières professionnelles (recherche d'aide à l'investissement, de futurs locataires...) et 3 industries (besoins post-covid pour leur activité) ;

**> Points réguliers avec la pépinière 2Cube pour le suivi des porteurs de projets en commun.**



*La cellule de crise Éco tourne à plein régime*

## ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS LE CADRE DES CONTRATS :

**> Rencontres avec les associations locales et communes de CGS** sur l'aide à l'émergence des projets: repérage des projets pouvant être accompagnés, accompagnement des porteurs de projets, conseil sur aides financières possibles, aide à la construction des dossiers, croisement avec les autres contrats...

**> Veille sur les AAP,** dispositifs de financement et relai auprès des porteurs de projets.



Aubusson - Arrondissement → Vie locale

CREUSE GRAND SUD ■ L'intercommunalité a débloqué près de 180.000 €

**Des aides économiques d'urgence**

La priorité : contribuer au maintien du tissu économique

## RENFORCER UN RÉSEAU DE DÉVELOPPEURS POUR STRUCTURER ET ANIMER LE TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL :

**> Échanges mensuels réguliers** entre les chefs de projet Emploi-éco-formation des autres communautés de communes, et réguliers avec les partenaires : services de l'État (DDT, DDFIP, DIRRECTE), la Région (services DevEco, DATAR...), le CD23 /AAA 2.3 , la pépinière 2cube et les consulaires (CCI/CMA) sur situation économique et sociale suite à la crise COVID, aides mises en place, faire avancer actions collectives contrat (Territoire d'Industrie, ACP...) ;

➢ **Participation aux instances des partenaires** (bureau, AG, événements, visio....): la pépinière d'entreprises (6 bureaux, 2 CA et une AG, échanges tél réguliers) , Pays Sud Creusois (sur missions contrat ), Lainamac (COPIL de l'opération "Chaînes de valeur mode et décoration : savoir-faire textiles et matériaux croisé, visite de site), MEF 23, Incubateur ESS, comités d'appui DLA – réseau ALISO ;

➢ **Participation à la mise en place du dispositif l'ADECT « Mille Sources »** avec Creuse Grand Sud et le PETR Monts et Barrages (87) limitrophe :

- Démarche de rencontres communes de dirigeants d'entreprises industrielles , en lien avec Territoire d'Industrie et le référent forêt – filière bois ;
- Entretiens en commun sur 2 entreprises de bois locales (Scierie des Gardes, Ambiance Bois) ;
- Participation à la préparation de « quinzaine du bois » du 1 er au 16 octobre 2020 : 6 entreprises visitées + 1 contact autre, 2 recrutements effectués, 4 centres de formation partenaires et 190 contacts de candidats.

## RENFORCER UN RÉSEAU DE DÉVELOPPEURS POUR STRUCTURER ET ANIMER LE TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL - suite:




➢ **Suivi du développement de la solution de gestion et de valorisation de la randonnée** sur le territoire du PNR de Millevaches en Limousin et sa périphérie : suivi financement LEADER, site Internet rando-millevaches.fr en ligne depuis 6/6/19 et application mobile "les stores" avec 185 circuits dont 9 sur CGS, 2 vidéos de promotion, 113 itinéraires traduits.

**> Partenariat de l'EPCI sur le programme "Territoire Energie Positive" porté par le PNR :**

- Étude du potentiel solaire des toitures des bâtiments publics de CGS a été réalisée par le PNR en juillet 2020 : 15 bâtis et 2 terrains de CGS analysés selon les critères suivants : productible, zone réglementée, distance du poste source, présence d'amiante, masque/obstacle, accessibilité → la piscine, le boulodrome, le FAM semblent les bâtiments les plus faciles à équiper et cohérent d'un point de vue énergétique. Cet ordre de priorité peut être à revoir en fonction des objectifs de la commune (autoconsommation, revente totale...). Une étude de faisabilité portée par la collectivité sera nécessaire pour tout engagement dans un projet ;
- Suivi des instances et études.

## INTERVENTION SUR L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES – FONCIER ÉCONOMIQUE DISPONIBLE :

➢ Soutien et participation aux structures d'accompagnement : pépinière 2Cube, MEFAA ; ZAE Ouest du Mont à Aubusson : accompagnement dans l'installation des nouvelles entreprises, **aménagement de l'entrée de la zone**, promotion du dernier lot à vendre ;

> Réflexion sur l'aménagement du territoire : PLUi, SCOT départemental.

## COORDONNER ET DÉVELOPPER DES ACTIONS AUTOUR DES FILIÈRES DE PROXIMITÉS IDENTIFIÉS :

> Coordination sur offre de service « Art textile-Art tissé » (futur hôtel d'entreprise à Aubusson, Lainamac...): réunions techniques sur la stratégie de marketing territoriale (rencontre avec Région et GIP Massif Central), suivi de la création d'un hôtel d'entreprises Art Textile/Art tissé autour de l'aménagement d'un immeuble rue Chateaufavier acheté par la CCI, mise en réseau des acteurs pour coordonner l'écosystème local de la filière ;

> Poursuite de la réflexion sur un **outil de transformation locale du blé noir AB de Millevaches** → recherche de financements pour étude de faisabilité ;

> **Territoire d'Industrie :** protocole d'accord validé en décembre 2019 :

→ avant mars, mobilisation des partenaires industriels au cours de réunions collectives et entretiens individuels et rencontres partenaires DIRRECTE/Région/CCI (11/2), Banque des Territoires, AFPI – GIMC (4/3)/ IUMM (2/4) ;

→ depuis mai : réflexion sur la définition d'un contrat à adapter face à crise sanitaire avec les techniciens EPCI et partenaires, aux retours des dispositifs d'aides existants (Plan de relance notamment) et situations des industriels post-COVID : contrat à finaliser en 2021.




## RELOCALISATION DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE :

➢ **suivi/aide à 5 cantines soit 175 enfants** tous les mois qui mangent AB et/ou local et une vingtaine de producteurs valorisés ( Faux-la-Montagne -50 enfants- , Gioux -25 convives-, CLSH de Gentioux -25 enfants-, Saint Frion -25 enfants- et St Quentin -48 enfants) ;

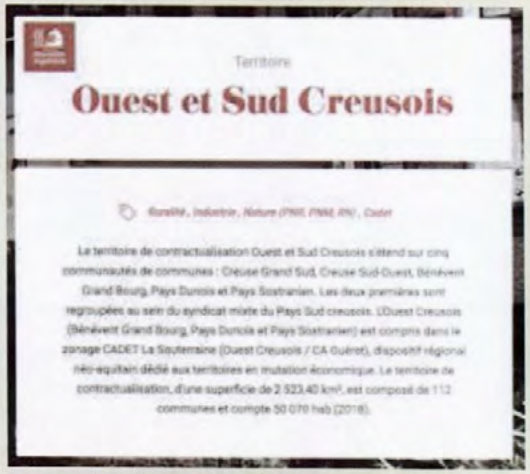
➢ **Coopération sur le développement des circuits courts :** contribution à l'émergence d'un Projet Alimentaire Territorial porté par l'Agence d'Attractivité 23 (AAA23), participation au COPIL et réponse aux AAP.

## SUIVI ET ANIMATION DES CONTRACTUALISATIONS :

### AU TITRE DU CONTRAT ENTRE ÉTAT ET CGS, SIGNÉ EN MAI 2017 :

> 3 actions financées en 2020 (projet hangar communal à Croze, 2è tranche de rénovation de l'école de Faux-la-Montagne, réhabilitation de la diamanterie de Felletin ) pour près de 678 581.29 € d'investissement financés à hauteur de 218 149.55 € (FSIL) via ce contrat ;
> Depuis le début du contrat ce sont 20 projets qui ont financés, sur 10 communes et un sur l'EPCI, pour près de 4 M€ d'investissement ayant reçu un montant d'aide État de 2.12 millions d'euros d'aides apportées (dont 820 k€ de FSIL «Contrat de Ruralité ») ;
> Le contrat arrivant à échéance, il s'agit pour 2021 de définir les nouvelles modalités de contractualisation via la définition d'un Contrat Territorial de Relance et Transition Écologique.

### SUIVI DU CONTRAT DE DYNAMISATION ET DE COHÉSION 2017-2021 :


Territoire
Ouest et Sud Creusois

**Contrat de dynamisation et de cohésion 2017-2021 du territoire Ouest et Sud Creusois, entre la Région NA et les EPCI Monts et Vallée Ouest Creuse, Creuse Sud Ouest et CGS :**

- Pour CGS, en 2020, les projets suivant ont bénéficié du contrat : Les Granges de Lachaud pour une
- coopération ponctuelle d'acteurs, restauration du bâtiment et scénographie de la Diamanterie de Felletin,
- réhabilitation de 2 logements pour personnes âgées à Faux-la-Montagne par la SCIC Arban,
- réhabilitation d'un local vacant en vue de l'installation d'une nouvelle activité artisanale (galettes de blé noir
- – filière locale) sur la commune de La-Nouaille ;
- À ajouter, une aide ingénierie : 60% de 0,5 ETP pour CGS et d'un ETP pour le Pays sud Creusois sur le poste
- de chef de projet et le croissance verte ;

> Depuis le début du contrat ce sont 27 projets financés pour 2.132 millions d'euros d'aides apportées.

### VALIDATION DU CONTRAT BOOST'TER 2019-2023 AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE :

**Rappel : Enveloppe prévisionnelle de 355 000 € d'aide pour 5 ans sur de l'investissement et 100 000 euros sur l'ingénierie au sein de la communauté de communes.**

> Pour 2020 : Projet de Télémillevaches, développement d'un média audiovisuel et citoyen – 4 000 € d'aide + Projet de Pivoine, renouvellement et amélioration du matériel de formation - 4 050€ d'aide.

## ACCOMPAGNEMENT DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE :



**Accompagner la transition numérique par le déploiement de la fibre optique et la téléphonie sur le territoire :**

### DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE EN 2020 :

> participation aux instances de DORSAL, suivi des études pour le déploiement du jalon 1, retard dans les travaux.
**Rappel :** 569 468 € de fonds de concours de la Communauté de communes, couverts par une avance remboursable du CD23, pour l'installation de 4294 prises sur 8 communes, pour des dates prévisionnelles de mise en service étalées de mai 2019 à décembre 2020.

### TÉLÉPHONIE MOBILE :

> 2 sites ont été retenus pour Creuse Grand Sud en 2020 : Moutier-Rozeille pour la Cote Ribière et Vallière pour les sites de le bourg /La Villeneuve / la Chaize.
**Rappel :** En janvier 2018, le gouvernement a conclu un accord majeur avec les opérateurs "New Deal Mobile", accord s'appuyant notamment sur le dispositif dit de « couverture ciblée ».

## ANIMATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT :



*Le Codev sur le marché de Felletin*

**Rappel :** CODEV mis en place en septembre 2018 : 34 membres inscrits (désignés par les communes ou volontaires) / 6 groupes de travail : Accueil / Personnes âgées / Agriculture / Développement Économique / Forêt / Environnement.
> 9è plénière le 07/01/2020 sur les enjeux de l'eau sur le territoire ;
> Interpellation des futurs élus au marché de Felletin: présentation du CODEV, intérêt de l'outil démocratique – février 2020 ;
> La crise sanitaire a rendu difficile la tenue de réunions physiques de cette instance. Cependant plusieurs échanges par mail (envoi questionnaire, points de vue sur les impacts de la crise ...) ont été tentés, mais ce mode de collaboration semble peu adopté par les membres. Une réflexion a été amorcée pour définir des nouveaux outils de mobilisation pour 2021 (proposition de visioconférence...).
**Plus de précisions :** https://creuse-grand-sud.fr/codev/

## ADOPTION DU PROJET DE TERRITOIRE « CREUSE GRAND SUD EN 2030 » :

> Animation de l'équipe-projet, chef de projet de la rédaction du projet
> Adoption en conseil communautaire de Fév. 2020 de la stratégie
> Portrait de territoire de Creuse Grand Sud réactualisé en janvier 2021
> Rapport complet du projet de territoire
**Plus de précisions :** https://creuse-grand-sud.fr/projet-de-territoire-creuse-grand-sud/



*Les enfants des Alsh imaginent Creuse Grand Sud en 2030*

## URBANISME :

### PLANIFICATION/MODIFICATION DES DOCUMENTS D'URBANISME :

Début de la procédure administrative de révision allégée n° 1 du PLU d'Aubusson mise en compatibilité du PLU d'Aubusson
par Déclaration de Projet n° 1 pour la réalisation d'une centrale de production électrique photovoltaïque au sol.
Le parc photovoltaïque devrait produire 22 224 MWh/an d'électricité, ce qui correspond à la consommation électrique de près de 7 000 ménages (hors chauffage et eau chaude1) et évite le rejet 1245 tonnes de $CO_2$/an dans l'atmosphère.

> Prescription de la Révision allégée n° 1 du PLU d'Aubusson
> Élaboration du projet de révision allégée. Rédaction du projet et formalisation du dossier de révision.
> Rédaction et demande d'examen au cas par auprès de la MRAE le 10/11/2020
> Consultation en amont des personnes publiques associées (PPA)



*Présentation Habitat-Urbanisme en réunion de secrétaires de Mairies le 15/10/2020*

### RÉFLEXION MUTUALISÉE ScoT/PLUi :

> Veille documentaire
> Sensibilisation de la présidente et du VP en charge du PLUi (Note consacrée au PLUi et temps d'échange)

### FONCIER/JURIDIQUE :

> Intervention ponctuelle sur des dossiers de gestion foncière (Desreboulles)
> Suivi de la procédure pour des parcelles de la zone d'activité du Mont
> Note sur le transfert de plein droit des pouvoirs de police spéciales du maire à la présidente

**Traitement des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) en lien avec le droit de préemption.**
**Aucun droit de préemption n'a été exercé par les communes ou la Communauté de communes.**

**> Sur Aubusson :** 73 DIA traitées en 2020 contre 67 en 2019 (les surfaces bâties ou non bâties vendues varient entre 30 m² et 19 700 m² avec une moyenne de 1 201,10 m² en 2020 contre 356,32 m² en 2019). Le prix au mètre carré pour ces ventes évolue entre 2,10 € et 1 933,33 € avec une moyenne de 204,63 €. Le montant total des transactions s'élève pour l'année 2020 à **2 365 400 €** contre 2 775 400 € en 2019.

**> Sur Felletin :** 34 DIA traitées en 2020 contre 39 en 2019 (les surfaces bâties ou non bâties vendues varient entre 39 m² et 2 284 m² avec une moyenne de 561 m²). Le prix au mètre carré pour ces ventes évolue entre 9,53 € et 1136,36 € avec une moyenne de 185,42 €. Le montant total des transactions s'élève pour l'année 2020 à **406 000 €** contre 461 900 € en 2019.



## HABITAT :

### GESTION DES DOSSIERS EN LIEN AVEC L'HABITAT ET LE LOGEMENT :

> Gestion locative (rédaction des baux, des états des lieux, mise à jour des montants de loyers, suivi des demandes des locataires en lien avec les services techniques et le service comptabilité, suivi des charges locatives). Gestion de 3 nouvelles entrées de locataires et de 3 sorties ;
> Accueil téléphonique des usagers de l'habitat qui sont réorientés vers Creuse Habitat et les Espaces Info Énergie ;
> Suivi du comité de pilotage du PIG et suivi de la convention passée avec le Département pour le PIG départemental et GIP Creuse Habitat (interlocuteur des partenaires) ;
> Création d'un partenariat pour échanger des informations avec COPROD (juillet 2020).




### PLATEFORME TERRITORIALE DE RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE (PTRE) :

➢ Suivi du projet avec les partenaires et cooptation des deux PTRE en devenir couvrant le territoire de Creuse Grand Sud (Rénov'23 portée par le SDEC et celle portée par l'Association Énergie pour demain) le 21 septembr

### PROGRAMME DORÉMI SUR LA RÉNOVATION GLOBALE ET PERFORMANTE :

> Recherche de financement (FEDER et Boost'ter) ;
> Rédaction et validation de la convention d'entente intercommunautaire pour le suivi du programme Dorémi avec la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest le 18 février 2020 ;
> Constitution du dossier FEDER et validation du nouveau plan de financement le 09 juin 2020 ;
> Rédaction et lancement du marché de prestation d'animation en mars 2020 ;
> Validation du plan de financement de l'opération par le Président en juin 2021 ;
> Attribution du marché à la SCiC l'Arban en juillet 2020 ;
> Confirmation de l'aide européenne en octobre 2020 par arrêté et lancement officiel du programme Dorémi ;
> Suivi de formations, forums Dorémi sous forme de Webinaire tout au long de l'année.

### SUIVI REVITALISATION CENTRE BOURG AUBUSSON (AMI) :

> Participation aux premières réunions à la mairie d'Aubusson pour candidature revitalisation centre bourg avec la Région NA, CAUE, EPF... (octobre 2020) ;
> Participation à la rédaction de la candidature (décembre 2020).

*Le programme « DOREMI » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Région Nouvelle Aquitaine avec le fonds européen de développement régional.*

## SPANC (Service Public d'assainissement Non Collectif) :

**Fin de l'opération groupée de réhabilitation des assainissements non collectifs (10ème programme) du SPANC.**
L'aide contribue à restaurer et préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques du bassin Loire-Bretagne mais est conditionnée à des critères d'éligibilité.
Le service a assuré le suivi administratif et financier en régie de l'opération :

- **14 demandes de paiement traitées en 2020 (demandes de subvention déposées auprès de l'Agence de l'eau Loire Bretagne) = 64 445 € de subventions reversées.**

**Au total, l'opération a traité 123 dossiers de réhabilitation d'ANC représentant depuis son début 542 397,77 € de subventions reversées aux habitants du territoire.**



## ÉNERGIES RENOUVELABLES :

**Participation à la mise en place du pôle des énergies renouvelables de la Creuse et du travail autour d'un schéma départemental** (document d'orientation comprenant un diagnostic et des fiches actions pour le territoire de la Creuse).

## ACCUEIL ATTRACTIVITÉ :

Suite à l'Appel à candidature du GIP Massif Central[1] « Accueillir en Massif Central » Creuse Grand Sud a réactivé en novembre 2019, une politique active en faveur du maintien et de l'accueil de nouvelles populations. Cette politique volontariste s'appuie sur **un plan d'actions validé** dans une convention signée avec le **GIP Massif Central** (financement du poste à hauteur de 50% avec les fonds européen FEDER) pour 3 ans. Le **Conseil Départemental de la Creuse** est également partenaire de ce programme, financièrement dans le cadre du programme Boost'Ter (financement du poste à hauteur de 20%) et opérationnel, comme tête de réseau de l'accueil sur le volet marketing territorial/prospection, le volet développement du partenariat/réseau des acteurs et également sur le volet prospection des professionnels de santé.

L'hémorragie démographique de Creuse Grand Sud (perte chaque année de 0,6% de sa population) nous oblige à nous organiser afin de répondre aux enjeux forts identifiés dans le projet de territoire, de maintien des services à la population et de développement d'une économie de proximité. Pour cela, une stratégie d'actions reposant sur 5 volets a été élaborée. Un comité de pilotage suit le programme. Les objectifs chiffrés sont d'accueillir 30 porteurs de projets et 400 habitants sur le programme. Les crises sanitaires successives et les confinements de cette année 2020 ont perturbé ce plan d'actions.

*[1]Structure autonome dont les membres sont les 4 conseils régionaux d'Auvergne Rhône-Alpes, Bourgogne Franche-Comté, Nouvelle Aquitaine et Occitanie. Il gère le programme FEDER 2014-2020 doté de 40 M ¤ pour la période.*

UNION EUROPÉENNE

la CREUSE le Département

L'animation de la politique « Accueil – Attractivité » du territoire est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage dans le Massif Central avec le fonds européen de développement régional.

Dans le cadre du programme Boos'ter, l'animation de la politique « Accueil – Attractivité » du territoire est cofinancée par le conseil départemental de la Creuse.

## VOLET 1 : DÉVELOPPER LA CULTURE ET L'ACCUEIL :

> Rencontres et réunions pour réactiver le réseau des partenaires : Pôle emploi, Pays Sud Creusois, secrétaires de mairies, MEF 23, OT, entreprises, ADEAR, consulaires

**Perspectives 2021 :**

> Organisation d'un groupe de travail autour de la question de l'accueil ;
> Formaliser le réseau des référents accueil ;
> Constitution d'un guide de l'accueil ;
> Convention de partenariat avec l'Office de Tourisme Aubusson-Felletin et la pépinière 2cube ;
> Relancer les comités d'appui territoriaux pour les porteurs de projets agricoles avec l'ADEAR ;
> Participer à des évènements culturels (bistrots d'hiver) ;
> Répondre et participer aux sollicitations des médias.



*2ème rencontre pour l'accueil de nouveaux agriculteurs et actifs – Secteur Sud Creuse #ADEAR en février 2020 à Aubusson*

## VOLET 2 : CONSTRUIRE UNE OFFRE D'INSTALLATION QUALIFIÉES :

> Assurer une vielle permanente des offres- veille hebdomadaire sur internet (locaux, logements, foncier agricole, offres d'emplois) ;
> Suivi du projet d'ateliers art textile art tissé-Villa Châteaufavier-Aubusson ;
> Rencontres avec les propriétaires d'offres de locaux, terrains agricoles pour valoriser leurs offres ;
> Requalification et élaboration de l'offre d'installation pour l'auberge de St Marc à Loubaud ;
> Accompagnement des actions privées ou public de réhabilitation de logements et locaux vacants.



*Commission Accueil - lancement de deux groupes de travail : logements vacants et culture de l'accueil 15/12/2020*

**Perspectives 2021 :**

> Mobiliser davantage les secrétaires de mairie et référents accueil comme réseau de veilleurs locaux ;
> Construire davantage offres d'installations et commencer à alimenter la plateforme du département ;
> Participation à la « quinzaine du bois » organisé par le Pays Sud Creusois ;
> Participation au « Rendez-vous de l'installation » proposé par l'ADEAR ;
➢ Continuer à accompagner les actions privées
➢ ou public de réhabilitation de logements et locaux vacants ;
> Organisation d'un groupe de travail sur la question de la vacance ;
> Lancement de l'enquête auprès des propriétaires de biens vacants.



Felletin - Sud Creuse → Vie locale

La mission accueil-attractivité est lancée

*Présentation de la Mission en réunion de secrétaires de Mairies le 15/10/2020*

## VOLET 3 : DIFFUSER LES OFFRES, PROMOUVOIR LE TERRITOIRE ET PROSPECTER :

> Participation au comité de pilotage de la marque « Creuse » piloté par le Conseil Départemental ;
> Participation à la réponse à l'appel à projet « Fabrique des territoires » piloté par le réseau TELA : Accueil et attractivité par le prisme des Tiers Lieux ;
> Mise à jour de la carte interactive des services de Creuse Grand Sud ;
> Participation au « café de l'accueil », réunion trimestrielle avec les chargés de mission accueil des autres EPCI.

**Perspectives 2021 :**

> Participation au lancement du plan d'actions de la marque « Creuse » du Conseil départemental (conciergerie numérique, plateforme de mise en valeurs des offres d'installation) ;
> Élaboration d'une box santé 23 à destination des professionnels de santé.



*Soirée Accueil 2020 à AQUASUD*

## VOLET 4 : ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DES CANDIDATS À L'INSTALLATION :

> 76 contacts « entrées de territoire, primo accueil ». Ce premier contact permet de formaliser les demandes, les besoins, les attentes aussi bien sur le projet de vie que le projet professionnel des futurs nouveaux arrivants ou des personnes récemment arrivées pour une future installation ou conforter une récente installation ;
> 46 de ces contacts sont restés ou se sont installés et représentent 86 personnes accompagnés ;
> Réunions trimestrielles avec Héloise Rigal pour le suivi des porteurs de projets ;
> Soirée accueil avec 70 personnes.

**Perspectives 2021 :**

> Aide à l'installation des porteurs de projets art textile-art tissé-villa Château Favier- Aubusson ;
> Continuer être guichet unique de primo-accueil : « De l'idée à la concrétisation du projet » ;
> Suivi à l'installation des porteurs de projets déjà installés (auberge de St Marc, Gentioux, St Sulpice, ...).



CENTRE-FRANCE JEUDI 20 AOUT 2020 3

LE FAIT DU JOUR

QUESTIONS À

AMANDINE BONNAUD
Responsable attractivité-accueil à Creuse Grand Sud

**Êtes-vous très sollicitée depuis le confinement ?**
**La motivation principale, c'est le changement de cadre de vie. Les gens appellent en disant que la crise sanitaire a accéléré leur réflexion ou a été un déclencheur. Durant le confinement et après, le profil de ceux qui étaient prêts à bouger rapidement était plutôt celui de personnes seules, qui ont la possibilité de t#étravailler.**



Creuse (2/5)

Au programme : un agriculteur et cannabiculteur, une facilité d'installation pour de nouveaux habitants de la Creuse, l'association "Renaissance et Patrimoine Valréas" qui recherche un paysan meunier et l'association "Carduelis" d'étude et de protection de la nature.

Les interviews :

## VOLET 5 : GOUVERNANCE :

> Organisation d'une réunion du comité de pilotage le 06/11/2020 ;
> Organisation d'une réunion de la commission accueil le 15/12/2020 ;
> Participation aux séminaires accueil, organisés par le GIP Massif Central les 22 et 23 septembre 2021.

**Perspectives 2021 :**

> Organisation de deux réunions de la commission accueil ;
> Réunion des deux groupes de travail : logements vacants et culture de l'accueil ;
> Participation aux séminaires accueil du GIP Massif Central.

## LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE DAT 2020 (indicateurs)

> 3 ETP sur le service ;
> 1 révision allégée du PLU aubusson ;
> 43 000 € d'aides directes aux entreprises affectées par le COVID, 22 000€ d'exonérations CFE pour 56 bénéficiaires ;
> 1 dispositif DOREMI mis en place ;
> 107 DIA traitées ;
> 64 445 € de subventions reversées auprès des habitants pour la réhabilitation des assainissements ;
> 24 porteurs de projets reçus ;
> 175 enfants qui mangent local dans les cantines par l'accompagnement de la communauté de communes ;
> 1 vingtaine de producteurs locaux valorisés ;
> 3 contrats État, Région, CD23 permettant le financement d'actions sur le territoire et un en cours (Territoire d'Industrie) ;
> 76 contacts « entrées de territoire, primo accueil » ;
> 46 installations ( 86 personnes accompagnés) ;
> soirée accueil avec 70 personnes.




## LES ACTIONS PHARES DU SERVICE DAT 2020

> soirée accueil des nouveaux arrivants le 08/02/2020 en présence de 70 personnes ;
> validation de la stratégie du Projet de Territoire en février 2020 ;
> cellule « crise économique » d'avril à décembre 2020 et un dispositif d'aide d'urgence COVID spécifique pour les entreprises ;
> lancement de deux groupes de travail en lien avec la commission Accueil/attractivité : logements vacants et culture de l'accueil ;
> organisation d'une réunion ESS avec la CRESS, Aliso, Initiative Creuse avec 6 porteurs de projets le 30/06/2020 ;
> émission de radio « Carnet de campagne » le 22/09/2020 et « Carrefour des initiatives » le 17/09/2020 sur France Inter pour valoriser la mission Accueil/Attractivité de Creuse Grand Sud ;
> accueil de la délégation Ville et Métiers d'Art le 04/09/2020



## Transport à la demande :

**> La communauté de communes gère 2 lignes de transport à la demande :**

→ **Ligne Faux-la-Montagne/Aubusson,** chaque vendredi matin, desservant les communes de l'ancien périmètre du Plateau de Gentioux.
Le prix du billet est de 4.5€ l'aller - retour.

→ **Ligne Gentioux/Eymoutiers,** 2 jeudis matin par mois, desservant les communes de l'ancien périmètre du Plateau de Gentioux.
Le prix du billet de 5.5€ l'aller - retour.

Les usagers sont principalement des personnes âgées ayant des difficultés de mobilité, et qui peuvent ainsi se rendre en ville pour leurs courses ou des rendez-vous médicaux.

Les lignes desservent les communes situées entre le point de départ et d'arrivée. Le transport est assuré par Montagne Ambulance (Felletin), qui prend les inscriptions des voyageurs.

**Les chiffres clés 2020**

**Ligne Faux/Aubusson :**
150 voyageur (178 en 2019). Dépenses transporteur : 3 991€, recette usagers : 385€, subvention du Conseil Régional : 1 787 €, coût pour CGS (auto-financement) : 1 787€ (1 756 € en 2019 ; 1 770€ en 2018).

**Ligne Gentioux/Eymoutiers :**
22 voyageurs (23 en 2019). Dépenses transporteur : 1 592€, recette usagers : 121€, coût pour CGS (auto-financement) : 1 471€ (1 387 € en 2019 ; 1 238 € en 2018).

La communauté de communes perçoit le prix des tickets et règle à Montagne Ambulance les factures de transport.
Le déficit d'exploitation de la ligne Gentioux-Felletin est couvert à 50% par le Conseil Régional (en remplacement du Département depuis 2017).

## Promotion du tourisme :

**La communauté de communes confie, via une convention d'objectifs et de moyens, les missions de service public d'accueil, d'information et de promotion touristique locale à l'office de Tourisme Aubusson-Felletin .**
L'OT a élaboré également son propre rapport d'activité : https://drive.google.com/file/d/19GocwTNrJlfzHczRYFWCOOBhvPejpNPt/view?usp=sharing

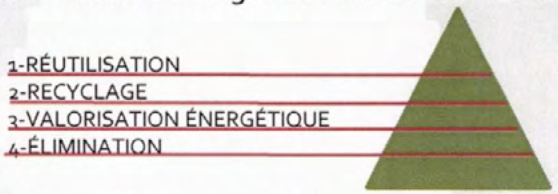
## Inclusion numérique :

Pour rapprocher de l'outil et des usages du numérique les personnes qui en sont éloignées, Creuse Grand Sud est partenaire du déploiement du Pass'numérique au service de l'inclusion numérique, aux côtés du Conseil Départemental. Sur le territoire, ce sont 2000 euros -dont 1000 euros par la Communauté de communes - qui ont été acquis sous forme de chéquiers qui permettent d'accéder aux ateliers des lieux labellisés sur le territoire (Horizon jeune (FJT), Clé de contacts à Aubusson, La Renouée (la Bascule) à Gentioux, ou encore la médiathèque de Felletin (Flavien PANUZIO)).
https://creuse-grand-sud.fr/blog/2020/12/10/pass-numerique/

# 3-2 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

**Objectifs :** Optimiser **la gestion des déchets** pour s'inscrire logiquement dans une démarche de développement durable.

Un déchet se gère de plusieurs façons :
Une hiérarchie des modes de gestion des déchets a été définie au niveau européen.




Ainsi, et sauf certains cas particuliers, les attitudes qui favorisent la prévention sont préférables à toutes les autres.

**Missions :**

> La collecte et le traitement des déchets des ménages :
. les ordures ménagères ;
. les déchets recyclables ;
. les déchets volumineux et encombrants ;
. les déchets verts ;
. les déblais et gravats ;
. la collecte des cartons des commerçants pour partie à Aubusson et Felletin.
> La gestion des déchèteries ;
> L'information et la sensibilisation du public à un comportement éco-responsable.

| L'ÉQUIPE : | | | |
|---|---|---|---|
| Les agents composant le service | **Laurent MERCIER-BERVIALLE: Directeur du service** | | |
| | > **Laurent LASKOWSKI Coordinateur (0.6 ETP)**<br>> **Romain DELPATRIE : Gestionnaire du service-chauffeur**<br>> **Sébastien CAILLAUD : Gestionnaire déchèteries**<br>> Alexandre THIBOUST : Agent de déchèterie | > Serge GAMBARD : Chauffeur<br>> Henri GRELLET : Chauffeur<br>> Jacques GIVERNAUD : Agent polyvalent<br>> Sébastien MALLET : Agent polyvalent<br>> Serge MUNTZ (0,5 ETP) : Agent polyvalent<br>> Bruno VERNAUDON : Agent polyvalent | > Christophe LEMEUNIER : Agent de collecte<br>> Jérôme MALHOMME : Agent de collecte<br>> Thierry MIMERO : Agent de collecte<br>> Régis LEBRETON : Agent de collecte<br>> Emmanuel DELPATRIE : Agent de collecte |
| Public(s) visé(s) | Tous les habitants de Creuse Grand Sud | | |
| Partenaires réguliers | ADEME, Corrèze Fertil', Suez Environnement, Guérin Logistique, etc. | | |
| Date(s) des commissions | Pas de commission du fait de la pandémie | | |

## ORGANISATION GÉNÉRALE

Le service assure en régie la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables sur tout le territoire sauf Aubusson (en partie en points d'apport volontaire PAV) ainsi que celle des cartons des commerçants pour partie à Aubusson et Felletin.

Les autres collectes sont assurées par un prestataire privé, pour les déchetteries, les Points d'Apport Volontaire (emballages, papiers et verres), et le transfert des OM et Recyclables secs vers les filières de traitement. La collecte des encombrants est assurée par l'association Court-circuit.
La gestion des déchèteries du Thym sur la commune de Moutier-Rozeille et des Alluchats sur la commune de Faux la Montagne est faite en régie.

Le personnel du service OM effectue également le nettoyage des abords des PAV, la mise en place, la maintenance ou le changement des conteneurs, l'établissement de tous les documents administratifs (certificat de paiement, marché, contrat, etc...) nécessaires au fonctionnement du service, la gestion des deux déchèteries et l'accueil téléphonique ainsi que le suivi post-exploitation des anciennes décharges d'ordures ménagères d'Aubusson et de Felletin.

### a. Moyens humains :

Le service Gestion des Déchets fait partie des Services Techniques, et ce sont 14,5 ETP qui assurent le fonctionnement de la régie, auxquels viennent s'ajouter des personnels contractuels pour la période estivale, ou de congés.

Ce dispositif est complété par la mutualisation avec le service Voirie pour un total de 1 400 h, soit l'équivalent d'un ETP sur un an.
Il est constaté une baisse de cette mutualisation à hauteur de 160h / an en partie expliquée par la situation sanitaire.

## b. Moyens matériels :

> **Locaux :** les services opérationnels sont basés dans les ateliers situés avenue d'Auvergne à Aubusson.
> **Matériel roulant :** 4 camions bennes, 1 fourgon et 1 fourgonnette.
> **Matériel divers :** le service possède des outils pédagogiques.

**Les locaux et le matériel roulant sont vétustes et devraient pouvoir être renouvelés.**



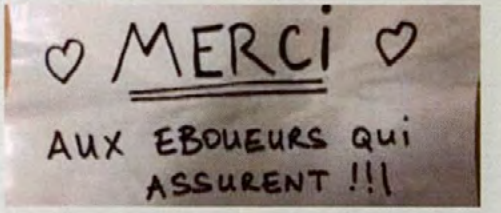

## FAITS MARQUANTS 2020

**Contraintes dues à la situation sanitaire COVID 19.**

### ORGANISATION DU SERVICE :

Depuis le 1er janvier 2015, les agents du service OM travaillent du Lundi au Vendredi de 6 heures à 13 h (à l'exception des gardiens de déchèterie dont les horaires sont adaptés aux heures d'ouvertures des deux sites). Ces horaires sont avancés à 5h30 sur la période de juin à septembre.

**Les agents sont restés mobilisés pendant les confinements pour assurer les collectes.**




### LES MARCHÉS OU COMMANDES PASSÉS :

**> Achat de 150 conteneurs :**

- 50 conteneurs 660 litres à couvercle jaune (Recyclables) ;
- 100 conteneurs 770 litres à couvercle vert (Ordures Ménagères).

**> Les marchés :**

- Reconduction d'1 an du marché à bons de commande transport, transfert, traitement des déchets issus de la collecte des OM, recyclables secs, Point d'apports volontaires et déchèteries :
  - Lot n° 1 : collecte des Points d'Apport Volontaire (PAV) de recyclables secs ;
  - Lot n° 2 : collecte des Points d'Apport Volontaire (PAV) de verre et transport ;
  - Lot n° 3 : transport des déchets ménagers et assimilés ;
  - Lot n° 4 : traitement des Ordures Ménagères Résiduelles ;
  - Lot n° 5 : traitement des Recyclables Secs ;
  - Lot n° 6 : transport et traitement des flux des déchèteries.

  Avec les entreprises Corrèze Fertil', Suez Environnement, Guérin Logistique.

- Nouveau marché pour la collecte des encombrants.



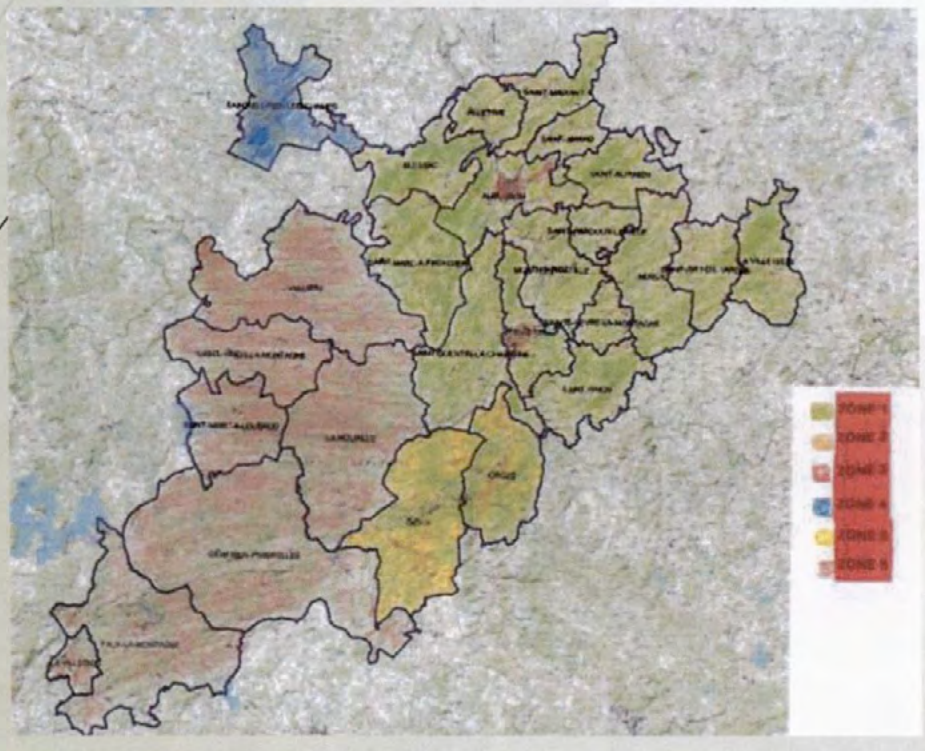
## LES ORDURES MÉNAGÈRES :

Les 26 communes sont conteneurisées.

## FRÉQUENCES DES COLLECTES :

En 2020 il a été mis en place un doublement de tournée estivale pour une durée de deux semaines.

**La fréquence de collecte des OM type s'établit comme ci-contre :**
**Cartographie schématique des zones ci-dessous:**



| Secteur | Commune | Hiver | Eté (29 juillet au 16 aout) |
|---|---|---|---|
| ZONE 3 | AUBUSSON grand rue | 3 fois par semaine | 2 à 3 fois par semaine |
| ZONE 3 | AUBUSSON ville<br>ZONE INDUSTRIELLE DU MONT | 3 fois par semaine | 2 à 3 fois par semaine |
| ZONE 1 | AUBUSSON écarts | 1 fois tous les 15 jours | 1 fois par semaine |
| | AUBUSSON :<br>LA CHASSAGNE<br>LES BUGES<br>LES GRANGES<br>LES CROUZETTES<br>ROUTE DE CHÂBASSE | 1 fois par semaine | 1 fois par semaine |
| ZONE 1 | ALLEYRAT | 1 fois tous les 15 jours | 1 fois par semaine |
| ZONE 1 | BLESSAC | 1 fois tous les 15 jours | 1 fois par semaine |
| ZONE 1 | NEOUX | 1 fois tous les 15 jours | 1 fois par semaine |
| ZONE 1 | ST ALPINIEN | 1 fois tous les 15 jours | 1 fois par semaine |
| ZONE 1 | ST AMAND | 1 fois tous les 15 jours | 1 fois par semaine |
| ZONE 1 | ST AVIT DE TARDES | 1 fois tous les 15 jours | 1 fois par semaine |
| ZONE 1 | ST MAIXANT | 1 fois tous les 15 jours | 1 fois par semaine |
| ZONE 1 | ST MARC A FRONGIER | 1 fois tous les 15 jours | 1 fois par semaine |
| ZONE 1 | ST PARDOUX LE NEUF | 1 fois tous les 15 jours | 1 fois par semaine |
| ZONE 2 | FELLETIN | 2 fois par semaine | 2 fois par semaine |
| ZONE 1 | FELLETIN les écarts : le Bost, la Faye,... | 1 fois tous les 15 jours | 1 fois par semaine |
| ZONE 1 | MOUTIER ROZEILLE | 1 fois tous les 15 jours | 1 fois par semaine |
| ZONE 1 | Ste FEYRE LA M. | 1 fois tous les 15 jours | 1 fois par semaine |
| ZONE 1 | ST FRION | 1 fois tous les 15 jours | 1 fois par semaine |
| ZONE 4 | ST SULPICE LES CHAMPS | 1 fois tous les 15 jours | 1 fois par semaine |
| ZONE 1 | ST QUENTIN LA C. | 1 fois tous les 15 jours | 1 fois par semaine |
| ZONE 6 | VALLIERE | 1 fois tous les 15 jours | 1 fois par semaine |
| | VALLIERE bourg | 1 fois par semaine | 2 fois par semaine |
| ZONE 1 | LA VILLETELLE | 1 fois tous les 15 jours | 1 fois par semaine |
| ZONE 5 | GIOUX | 1 fois tous les 15 jours | 1 fois par semaine |
| ZONE 5 | CROZE | 1 fois tout les 15 jours | 1 fois par semaine |
| ZONE 6 | FAUX LA MONTAGNE BOURG | 1 fois par semaine | 1 fois par semaine |
| ZONE 6 | FAUX LA MONTAGNE VILLAGES | 1 fois tous les 15 jours | 1 fois par semaine |
| ZONE 6 | GENTIOUX PIGEROLLES BOURG | 1 fois par semaine | 1 fois par semaine |
| ZONE 6 | GENTIOUX PIGEROLLES VILLAGES | 1 fois tous les 15 jours | 1 fois par semaine |
| ZONE 6 | LA VILLEDIEU<br>BOURG | 1 fois par semaine | 1 fois par semaine |
| ZONE 6 | LA VILLEDIEU<br>VILLAGES | 1 fois tous les 15 jours | 1 fois par semaine |
| ZONE 6 | ST MARC A LOUBAUD BOURG | 1 fois par semaine | 1 fois par semaine |
| ZONE 6 | ST MARC A LOUBAUD VILLAGES | 1 fois tous les 15 jours | 1 fois par semaine |
| ZONE 6 | ST YRIEIX LA MONTAGNE<br>BOURG | 1 fois par semaine | 1 fois par semaine |
| ZONE 6 | ST YRIEIX LA MONTAGNE<br>VILLAGES | 1 fois tous les 15 jours | 1 fois par semaine |
| ZONE 6 | LA NOUAILLE<br>BOURG | 1 fois par semaine | 1 fois par semaine |
| ZONE 6 | LA NOUAILLE<br>VILLAGES | 1 fois tous les 15 jours | 1 fois par semaine |

## TONNAGES COLLECTÉS :

**Pour l'année 2020, la Communauté de Communes Creuse Grand Sud a collecté :**

> 3 081.45 tonnes d'ordures ménagères sur les 26 communes. Soit une hausse de 22.86 tonnes par rapport à 2019 ;

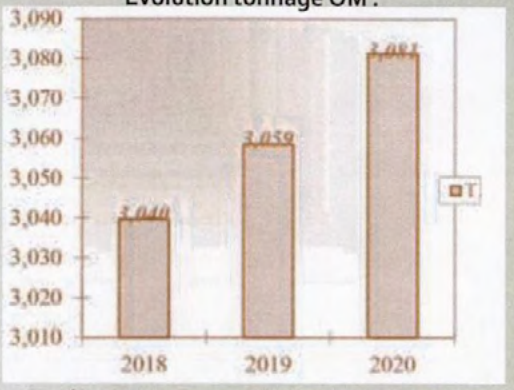
> 439.2 tonnes de recyclables collectés en porte à porte. Soit une hausse de 13.24 tonnes par rapport à 2019 ;

> 105.3 tonnes de recyclables en apport volontaire. Soit une baisse de 6.42 tonnes par rapport à 2019 ;

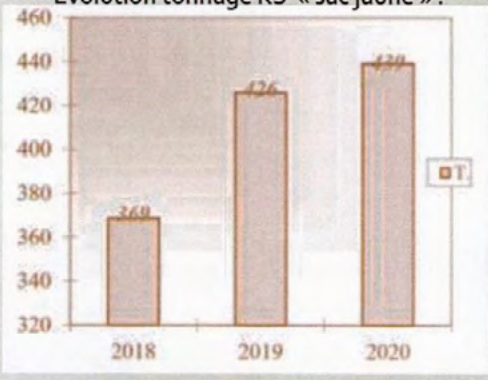
> 120.12 tonnes de verres en apport volontaire. Soit une baisse de 51.66 tonnes par rapport à 2019 ;

> les refus de tri qui sont des matériaux déposés dans les sacs jaunes ou les points d'apport volontaire, alors qu'ils ne sont pas recyclables. **Pour l'année 2020 cela représente 121.3 t. Soit une baisse de 26.85 t par rapport à 2019**

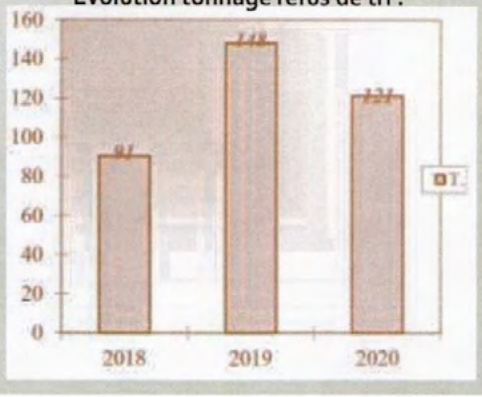
Évolution tonnage OM :



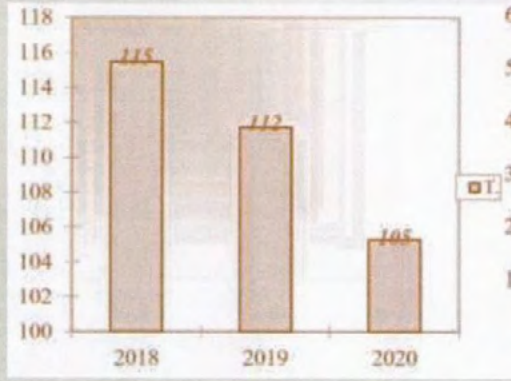

Évolution tonnage RS « sac jaune » :



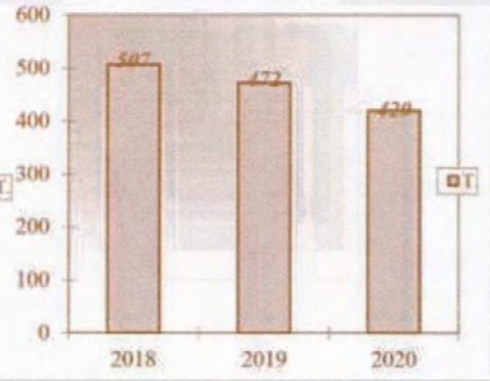

Évolution tonnage refus de tri :




Évolution tonnage RS « PAV » :




Évolution tonnage Verre :



## TRAITEMENT :

Le traitement des ordures ménagères est confié à notre prestataire Corrèze Fertil' la totalité des volumes OM sont enfouis sur le CET de Gournay dans l'Indre. Démarche plus intéressante que l'incinération du fait d'une TGAP moindre.




## COLLECTE EN PORTE À PORTE :

Chaque foyer hormis ceux d'Aubusson dispose de sacs jaunes à destination des emballages et des journaux magazines. D'autre part, les cartons des commerçants d'Aubusson, et Felletin sont collectés soit en régie ou par l'IME de Felletin dans le cadre d'une convention.

## VALORISATION DES DÉCHETS RECYCLABLES SECS :

L'ensemble de ces matériaux est trié au centre de tri de Saint-Sylvain-Bas-Le-Roc, et ils sont ensuite valorisés par les différents repreneurs (cf. ci-contre).




| Matériaux | Repreneurs |
|---|---|
| Acier (emballage) | ARCELOR MITTAL |
| Cartons, Emballages | REVIPAC/ SMURFIT KAPPA /NOVATISSUE |
| Bouteilles plastiques | VALORPLAST |
| Métaux non ferreux (Alu) | AFFIMET |
| Journaux prospectus Cartons de déchèterie | SUEZ |
| Ferraille déchèterie | SIRMET BRIVE |



## COLLECTE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV) :

Chaque commune est équipée de colonnes :




| COMMUNE | COLONNE VERRE | COLONNE HABIT | JAUNE | BLEU |
|---|---|---|---|---|
| ALLEYRAT | 3 | 0 | 0 | 0 |
| AUBUSSON | 23 | 2 | 23 | 20 |
| BLESSAC | 4 | 1 | 0 | 0 |
| FELLETIN | 12 | 1 | 1 | 1 |
| LA VILLETELLE | 3 | 1 | 0 | 0 |
| MOUTIER | 3 | 0 | 0 | 0 |
| NEOUX | 3 | 1 | 0 | 0 |
| ST ALPINIEN | 4 | 1 | 0 | 0 |
| ST AMAND | 3 | 1 | 0 | 0 |
| ST AVIT | 3 | 0 | 0 | 0 |
| STE FEYRE LA MONTAGNE | 1 | 0 | 0 | 0 |
| ST FRION | 1 | 0 | 0 | 0 |
| ST MAIXANT | 4 | 0 | 0 | 0 |
| ST MARC A FRONGIER | 3 | 0 | 0 | 0 |
| ST PARDOUX LE NEUF | 2 | 0 | 0 | 0 |
| ST QUENTIN | 3 | 0 | 0 | 0 |
| VALLIERE | 6 | 1 | 0 | 0 |
| ST SULPICE | 2 | 1 | 2 | 1 |
| LA NOUAILLE | 2 | 1 | 2 | 1 |
| ST YRIEIX LA MONTAGNE | 2 | 0 | 1 | 1 |
| ST MARC A LOUBAUD | 2 | 0 | 2 | 1 |
| GENTIOUX PIGEROLLES | 2 | 0 | 2 | 2 |
| GIOUX | 1 | 0 | 2 | 1 |
| CROZE | 2 | 0 | 2 | 1 |
| LA VILLEDIEU | 1 | 0 | 1 | 1 |
| FAUX LA MONTAGNE | 5 | 2 | 3 | 5 |
| **Total général** | **100** | **13** | **41** | **35** |

## LES DÉCHÈTERIES :

### Modalités d'accès :

L'accès est gratuit pour les particuliers habitant sur le territoire.

Depuis 2015, il est également gratuit pour les entreprises dans les limites de capacité de l'installation. Aucun dispositif de pesée ne permet de quantifier de manière équitable les volumes déposés. Depuis le 1 juillet 2018 il y a eu une harmonisation d'horaires fixe des deux déchèteries.

Du fait des mesures sanitaires et des confinements, les déchèteries ont été fermées plusieurs fois en 2020 ou ont fait l'objet de restrictions d'accès et de restrictions d'horaires, ce qui peut expliquer en partie un moindre apport.

### La déchèterie du Thym :

> Adresse : Le Thym 23200 – MOUTIER-ROZEILLE

> Téléphone : 05 55 66 82 73

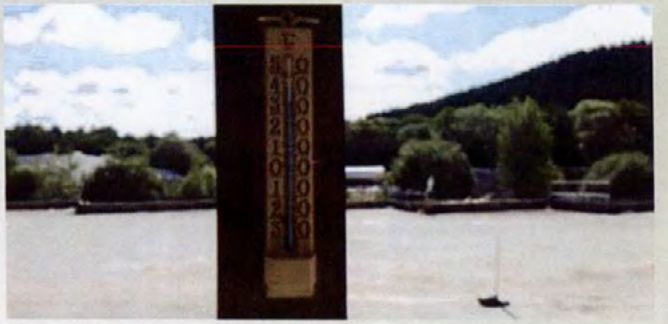
> Horaires d'ouverture au public (depuis le 1er juillet 2018) :
Lundi – 13h30 à 17h45
Mardi – 13h30 à 17h45
Mercredi – 13h30 à 17h45
Jeudi – 13h30 à 17h45
Vendredi – 13h30 à 17h45
Samedi – 9h à 11h45 et 13h30 à 17h45
Fermée les jours fériés

### La déchèterie des Alluchats :

> Adresse : Les Alluchats 23340 – Faux-la-Montagne

> Téléphone : 05 55 67 96 48

> Horaires d'ouverture au public (depuis le 1er juillet 2018) :
Mercredi – 9h à 11h45 et 13h30 à 17h45
Vendredi – 9h à 11h45 et 13h30 à 17h45
Samedi – 9h à 11h45
Fermée les jours fériés



*Le thermomètre de la déchèterie du Thym affiche 36 ° à l'ombre à 11h début août 2020*

### La déchets acceptés :

De nombreuses catégories de déchets tels que :

- Déblais et gravats
- Bois
- Encombrants
- DMS
- Verre, emballages ménagers, papiers et journaux
- Ferrailles
- Cartons
- Filtres à huile et filtres gasoils
- Aérosols
- Bidons phytosanitaires
- Acides
- DTQD
- Huiles minérales et alimentaires
- Huiles usagées
- Piles et accumulateur et batterie
- Amiante liée
- DASRI
- Ampoules tubes et néons
- D3E (écran, etc...)
- Pneus agricoles
- Déchets verts
- Déchets agricoles
- Mobilier usagé



**Bilan quantitatifs :**

Sur 2020, les déchèteries ont collecté **3784.66 tonnes**, soit une diminution par rapport à 2019 de **123,1 tonnes**.

↘ ou ↗ évolution par rapport a N-1

| Mois | DIB (tout venant) (T) | déchets verts (T) | bois (T) | gravats (T) | pneus | métaux (T) | cartons (T) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| janvier | 114.24 | 60.14 | 28.16 | 0 | 9.5 | 13.22 | 9.39 |
| février | 92 | 49.86 | 20.58 | 7.48 | 8.28 | 16.6 | 11.6 |
| mars | 118.7 | 59.86 | 23.18 | 20.62 | 0 | 20.72 | 8.34 |
| avril | 18.06 | 8.14 | 1.78 | 0 | 0 | 0 | 1.82 |
| mai | 81.66 | 34.82 | 17.5 | 0 | 0 | 16.02 | 7.32 |
| juin | 138.98 | 68 | 36 | 0 | 0 | 31.74 | 8.14 |
| juillet | 137.29 | 79.58 | 36.42 | 0 | 10.02 | 32.1 | 14.98 |
| août | 144.68 | 42.18 | 28.64 | 0 | 0 | 39.68 | 20.06 |
| septembre | 123.98 | 104.54 | 34.34 | 212.85 | 9.54 | 17.46 | 12.44 |
| octobre | 122.96 | 80.04 | 25.02 | 778.15 | 3.8 | 15.3 | 12.56 |
| novembre | 80.58 | 82.14 | 24.32 | 0 | 4.84 | 14.74 | 6.91 |
| décembre | 90 | 43.64 | 31.6 | 74.75 | 3 | 18.3 | 8.78 |
| **Total tonnes** | **1263.13↘** | **1283.41↗** | **307.54↗** | **1093.85↘** | **48.98↗** | **233,56↘** | **122.34↘** |
| **TOTAL** | **3784.66 T** | | | ratio Kg/hab/an **317.63** | | | |
| ***2019*** | ***3907.77 T*** | | | | | | |

Depuis décembre 2020 nos deux déchèteries sont équipées de bennes ECO MOBILIER afin de collecter le mobilier usagé, afin de diminué le flux des DIB.

Filières de reprise :

| catégorie | Filière de reprise |
|---|---|
| Encombrants | K2 / GOURNAY |
| Mobilier Usagé | ECO MOBILIER |
| Ferrailles/métaux | SIRMET Brive la Gaillarde |
| Déchets verts | Corrèze Amendement Émergence Bio |
| Cartons | SITA Brive la Gaillarde |
| Gravats | Carrières du Thym |
| Bois | EGGER-ROL |
| Ampoules tubes néons | RECYLUM |
| DEEE | PAPREC – SIRMET – GEMFROID – BOITE A PAPIERS |
| PNEUS | PROCARD |
| PILE | COREPIL |
| DIS/DAS | Corrèze Fertil' |
| DECHETS AGRICOLES | ADIVALOR |
| HUILES USAGEES | PICOTY |




*Les collecteurs de cuir sont en place dans les déchèteries depuis fin décembre 2020*

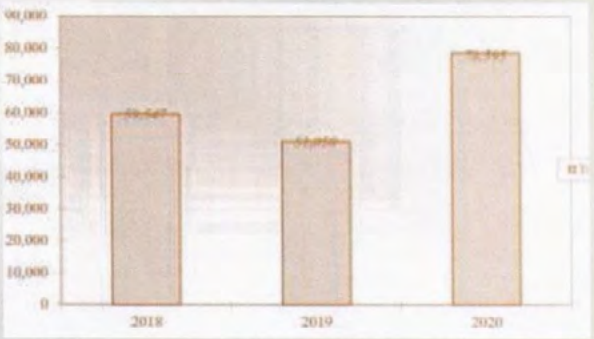
## Les textiles :

13 conteneurs sont disséminés sur le territoire afin de permettre la récupération des vêtements et linge de maison.

## SUIVI DU PARC DE VÉHICULES DU SERVICE :

| Type de véhicule | Marque | Immatriculation | Consommation carburant en litre | Dépense totale par véhicule |
|---|---|---|---|---|
| BOM | RENAULT | DG-546-HQ | 624,29 | **5 933,26 €** |
| BOM | DAF | AB-060-NG | 10427,67 | **10 346,74 €** |
| BOM | SCANIA | CW-579-VE | 10905,71 | **11 702,60 €** |
| BOM | SCANIA | DR-098-EH | 14119,27 | **43 228,22 €** |
| DAILY | IVECO | AZ-791-EH | 1491,48 | **3 165,53 €** |
| PEUGEOT | EXPERT | DC-916-QC | 1893,20 | **3 423,69 €** |
| COMBO | OPEL | 6494 NB 23 | 392.91 | **794,76 €** |

Évolution tonnage OM :



## LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM) :

**Modalités d'établissement de la TEOM :**

La collectivité a choisi **la taxe enlèvement des ordures ménagères** pour financer le service, basée sur l'impôt foncier bâti en application des articles 1520 à 1526 et 1609 bis à 1609 nonies D du code général des impôts. Il est rappelé à cette occasion que le propriétaire a la possibilité de récupérer cette taxe auprès de son locataire.

Elle a été créé **6 zones** pour l'établissement de la taxe. Les articles 1636B sexies et 1609 quater du code général des impôts autorisent la communauté de communes ayant institué la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à voter des taux différents en fonction des zones de perception définies

Les critères suivants ont été pris en compte pour la définition des zones en vue de proportionner la taxe :
> importance du service rendu ;
> type du territoire collecté (rural ou urbain) ;
> fréquence de collecte.

**Description des zones :**

> **Zone 1 :** Périmètre des communes d'Alleyrat, Blessac, Moutier-Rozeille, Néoux, Saint-Alpinien, Saint-Amand, Saint-Avit-de-Tardes, Sainte-Feyre-la Montagne, Saint-Frion, Saint-Maixant, Saint-Marc à Frongier, Saint-Pardoux le Neuf, Saint-Quentin-la-Chabanne, Vallière, La-Villetelle, écarts d'Aubusson (La-Villatte, Frongier, Le-Marchedieu, La-Seiglière, La-Lune, Rout- de-Charasse, Randonnat, La-Grave, La-Chassagne, Les-Granges, Les-Buiges, Les-Crouzettes, La-Cube, Le-Pré-Cantrez, Zone Industrielle),écart de Felletin (Le-Liaport, La-Faye, Lavaud, Les-Combes, Le-Bost, La-salle, Le-Cros, La-Sagne, La-Croix-Blanche, Raze, La-Barge, Le-Cros-Burlaud, Arfeuille, Les-Granges) ;

> **Zone 2 :** Périmètre de Felletin hors écarts cité en zone 1 ;

> **Zone 3 :** Périmètre d'Aubusson hors écarts cité en zone 1 ;

> **Zone 4 :** Périmètre de la commune de Saint-Sulpice-les-Champs ;

> **Zone 5 :** Périmètre des communes de Gioux et Croze ;

> **Zone 6 :** Périmètre des communes de Faux-la-Montagne, Gentioux-Pigerolles, La Villedieu, Saint -Marc-à-Loubaud, Saint-Yrieix-la-Montagne, La-Nouaille.

## MATRICE DES COÛTS

Il s'agit d'une méthode commune d'analyse des coûts globaux et spécifiques. Elle nous permettra d'affiner notre connaissance du coût de fonctionnement, mais surtout elle nous aidera, de par l'unicité de cette méthode, à nous « jauger » par rapport à d'autres structures équivalentes. Ci-joint les données 2020

| | FLUX DE DECHETS | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Ligne de la matrice | OMR | Verre | RSOM - Porte-à-porte | RSOM - Emballages - Apport volontaire | RSOM - Papiers - Apport volontaire | Déchets des déchèteries | Déchets des professionnels - Cartons | Encombrants | Gestion du passif | Total |
| **Coûts annuels** | | | | | | | | | | |
| Coût complet | 746 532 € | 55 161 € | 237 186 € | 38 472 € | 58 180 € | 454 220 € | 60 173 € | 33 451 € | - € | 1 683 374 € |
| Coût technique | | | | | | | | | | |
| Coût partagé | | | | | | | | | | |
| Coût aidé HT | 729 506 € | 33 010 € | 109 097 € | 24 754 € | 54 230 € | 419 411 € | 60 000 € | 33 451 € | - € | 1 463 460 € |
| TVA acquittée | 61 410 € | 3 341 € | 19 982 € | 3 002 € | 4 987 € | 41 873 € | 6 496 € | 1 472 € | - € | 142 563 € |
| Coût aidé TTC | 790 917 € | 36 351 € | 129 079 € | 27 755 € | 59 217 € | 461 285 € | 66 496 € | 34 923 € | - € | 1 606 023 € |
| Contributions | 1 746 006 € | - € | - € | - € | - € | - € | - € | - € | - € | 1 746 006 € |
| **Coûts par habitant** | | | | | | | | | | |
| Coût complet | 62 € | 5 € | 20 € | 24 € | 37 € | 34 € | 5 € | 3 € | - € | 139 € |
| Coût technique | - € | - € | - € | - € | - € | - € | - € | - € | - € | - € |
| Coût partagé | - € | - € | - € | - € | - € | - € | - € | - € | - € | - € |
| Coût aidé HT | 60 € | 3 € | 9 € | 16 € | 34 € | 31 € | 5 € | 3 € | - € | 121 € |
| TVA acquittée | 5 € | 0 € | 2 € | 2 € | 3 € | 3 € | 1 € | 0 € | - € | 12 € |
| Coût aidé TTC | 65 € | 3 € | 11 € | 18 € | 38 € | 35 € | 5 € | 3 € | - € | 132 € |
| Contributions | 144 € | - € | - € | - € | - € | - € | - € | - € | - € | 144 € |
| **Coûts par tonne** | | | | | | | | | | |
| Coût complet | 253 € | 131 € | 579 € | 1 021 € | 860 € | 359 € | 1 520 € | 597 € | - € | 321 € |
| Coût technique | - € | - € | - € | - € | - € | - € | - € | - € | - € | - € |
| Coût partagé | - € | - € | - € | - € | - € | - € | - € | - € | - € | - € |
| Coût aidé HT | 247 € | 79 € | 266 € | 657 € | 802 € | 332 € | 1 515 € | 597 € | - € | 279 € |
| TVA acquittée | 21 € | 8 € | 49 € | 80 € | 74 € | 33 € | 164 € | 26 € | - € | 27 € |
| Coût aidé TTC | 268 € | 87 € | 315 € | 737 € | 876 € | 365 € | 1 679 € | 624 € | - € | 306 € |
| Contributions | 592 € | - € | - € | - € | - € | - € | - € | - € | - € | 333 € |

## SUIVI POST-EXPLOITATION – ANCIENNES DÉCHARGES

Les anciennes décharges d'ordures ménagères d'Aubusson et de Felletin sont concernés par ces dispositions, laquelle impose un entretien régulier du site par un suivi de la couverture végétale, des fossés de collecte des eaux pluviales, des puits de dégazage passifs et des clôtures. La collectivité doit veiller à empêcher la pousse de végétaux à tige haute dont les racines sont susceptibles de détériorer la couverture. Toute érosion de cette dernière doit faire l'objet d'une reprise de la couverture.

Surveillance des eaux souterraines 2 fois/an (en période de basse eaux et de hautes eaux). Le laboratoire départemental assure cette prestation, mais en 2020 il n'y a pas eu de prélèvements et ce du fait du confinement et à l'absence d'eaux souterraines.

## LES CHIFFRES CLÉS 2020

**En 2020, la Communauté de Communes Creuse Grand Sud a collecté :**

> 3 081,45 tonnes d'ordures ménagères sur les 26 communes. Soit une hausse de 22,86 tonnes par rapport à 2019.

> 439,2 tonnes de recyclables collectés en porte à porte. Soit une hausse de 13,24 tonnes par rapport à 2018.

> 105,12 tonnes de recyclables en apport volontaire. Soit une baisse de 6,42 tonnes par rapport à 2018.

> 3 784,66 tonnes en déchèteries, soit une diminution par rapport à 2019 de 123,1 tonnes.

## PERSPECTIVES 2021

**La Communauté de Communes Creuse Grand Sud prévoit à court terme :**

> La poursuite des efforts de réduction des coûts et d'optimisation du service, pour cela 2 axes vont être suivis :

o la mutualisation avec d'autres EPCI qui peut se traduire par la constitution d'un groupement de commande ou d'une « Entente Intercommunale » mais aussi par le conventionnement avec d'autres établissements ;

o la poursuite de la démarche commencée concernant la « matrice des coûts » mise en place par l'ADEME.

> La reconduction de l'ensemble des six lots du marché des Ordures Ménagères ;

> La mise en application de l'extension des consignes de tri ;

> La poursuivre la mise en place des conteneurs pour la collecte sélective par l'achat de conteneurs d'occasions ou neufs ;

> Le montage d'un dossier d'appel à projet d'extension des consignes de tri auprès de CITEO ;

> Enfin poursuivre l'effort de réduction des tonnages des déchets :

o amorcer des actions sur le thème de la prévention des déchets à la source et se rapprocher de « l'objectif zéro déchet » dans un contexte d'économie circulaire ;

o renforcer notre partenariat avec les associations telles Court-circuit (communication sur le tri, ramassage des encombrants...) ;

o préparer le passage de la Commune d'Aubusson au tri sélectif en bacs de regroupement et porte à porte ;

o créer un partenariat pour traiter les fermentescibles des déchetteries, afin de réduire les coûts de transport et de traitement liées à la filière de compostage ;

o créer un partenariat pour traiter les ligneux feuillus.

# 3-3 ENVIRONNEMENT

**Objectifs :**
Le service environnement a été créé en 2018 dans le cadre de la réorganisation des services de la communauté de communes, notamment pour regrouper les dossiers « eau » et leur assurer une meilleure transversalité. Les contrats de rivière déployés sur le territoire de l'intercommunalité démontrent également la nécessité d'adopter une approche environnementale plus globale qui ne saurait se limiter à la gestion des cours d'eau.
La connaissance accumulée, les pratiques méthodologiques et les outils de gestion exercés et les acteurs associés, sont une compétence « environnement » déployée au service et à la mise en valeur du territoire.

**Missions :**
Les compétences statutaires exercées par le service Environnement sont la **GEMAPI** (Gestion de l'Eau des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et le **SPANC** (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Elles sont une opportunité pour développer de nombreuses initiatives en faveur du patrimoine naturel et de la préservation de notre environnement.
Deux projets : les contrats « Sources en action » et « Creuse amont », structurent les principales activités du service et sont les outils de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI.
Les principales activités du SPANC sont confiées à un prestataire qui fait l'objet d'un suivi attentif.
Enfin, d'autres axes de travail sont développés en parallèle de ces activités avec une volonté de transversalité :
> Un travail de fond sur le futur transfert des compétences « eau » ;
> Le développement de l'outil SIG ;
> Une assistance aux autres services de la collectivité et plus particulièrement pour le Service Développement et Aménagement du Territoire (volet urbanisme, projet de territoire, etc.) ;
> Une mise à disposition de la compétence au service d'autres collectivités du territoire ;
> Une « animation territoriale » locale traduite par de l'assistance à maitrise d'ouvrage, des actions de communication, d'information, de concertation ou médiation.

| L'ÉQUIPE : | |
|---|---|
| **Les agents composant le service** | **Louis CAUCHY: Directeur du service**<br>Leslie MATABON : Technicienne rivières<br>Pierre SURRE : Chargé de mission |
| **Public(s) visé(s)** | Tous les habitants de Creuse Grand Sud, communes, syndicats, éleveurs |
| **Partenaires réguliers** | Agence de l'Eau Loire Bretagne, Région et Département pour leurs politiques « eau », services de l'État OFB DDT,PNR, CEN NA et autres acteurs de la gestion de l'eau et de l'environnement |
| **Date(s) des commissions** | 10/03/2020 : Comité de pilotage contrat Creuse amont en visioconférence<br>10/12/2020 : Comité de pilotage contrat Creuse amont en visioconférence |

## CONTEXTE GÉNÉRAL DU SERVICE ENVIRONNEMENT

Le Service Environnement est dédié à l'exercice des compétences statutaires « GEMAPI » et « SPANC ». Pour autant, son champ d'intervention va bien au-delà ; d'une part par une contribution technique fournie aux autres services de la collectivité, en particulier pour le SIG, et d'autre part, par le déploiement d'une ingénierie technique au service du territoire, en particulier autour de l'exercice des compétences « eau ».

Les activités du service tendent à se développer en lien avec l'accroissement des enjeux environnementaux et des évolutions relatives à la gestion de la ressource en eau locale.

Cependant, l'état de fragilité rencontré par la communauté de communes et par le territoire impose une concentration resserrée sur les dossiers engagés et les plus prioritaires.



**L'année 2020 a été marquée par quelques faits marquants qui ont notoirement affecté le fonctionnement du service :**

> La crise sanitaire 2020, imposant au printemps une réorganisation du service mais qui, en limitant les activités extérieures, a aussi permis l'avancée de dossiers techniques et d'expertises internes. La suite de l'année n'a été que peu perturbée par la crise sanitaire et de nombreuses opérations techniques ont pu être réalisées ;

> Une sécheresse sans précédent, marquant les cours d'eau d'un niveau d'étiage jamais connu pour certains secteurs du territoire. L'impact du changement climatique s'est avéré, en 2020, particulièrement important et il a mis en avant la nécessité de faire de la gestion de la ressource en eau une véritable priorité locale ;

> Une nouvelle équipe politique à la tête de la Communauté de communes et la création d'une Vice-Présidente dédiée au politique de l'eau. Cette nouvelle organisation offre une approche globale en cohérence avec les enjeux et les perspectives à venir, en particulier celles liées au transfert des compétences eau.

## a. Structuration des activités :

Les contrats « Sources en action » et « Creuse amont » structurent les principales activités du service et sont les outils de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI.

Concernant le SPANC, les activités de contrôles sont confiées au prestataire historique, Véolia. Son suivi ainsi qu'un ensemble de missions connexes sont cependant menées en interne.

Les autres missions supportées par le service sont développées avec une volonté de transversalité et portent notamment sur :
> la question du futur transfert des compétences « eau » ;
> la mise en œuvre du SIG ;
> une mutualisation d'ingénierie au profit d'autres structures du territoire, et plus particulière en 2020 pour le Syndicat le Lac de Vassivière.

## b. Moyens humains déployés :

Le service est piloté par le directeur qui répartit et suit les dossiers et les activités en étroite collaboration avec les élus et la direction. Il assure aussi des missions de « chef de projet » et de « chargé de missions » en assurant la conduite d'un ensemble de dossiers sur l'ensemble des thématiques.

Deux chargés de mission sont globalement répartis sur les contrats Creuse amont et Sources en actions et ils fournissent aussi assistance ponctuelle à d'autres dossiers, notamment pour le SPANC. Ils assurent des missions de nature « techniciens de rivière » et de « chargés de mission ». Un renfort ponctuel d'ingénierie pendant l'été 2020 a permis d'entamer un travail de fond sur la question du transfert des compétences eau.

Enfin, les services généraux de la collectivité assurent les fonctions supports, notamment en termes de suivi comptable et d'assistance administrative générale.

Les moyens humains affectés directement aux activités du service sont établis en 2021 à hauteur de **3 ETP.**

- Les missions des agents du service se répartissent entre :
  - ***Des activités administratives :***

Dossiers de subventions, rapports, montages de marchés publics, reporting, préparation et conduite de réunions, suivi de budget, expertises internes, rédactions de cahier des charges, relations avec les partenaires, rédactions d'éléments de communication, travaux cartographiques (SIG), etc.

  - ***Des activités de terrain :***

Suivi et encadrement des entreprises et des chantiers sur les sites de travaux, diagnostics et expertises de terrain, animation et concertation technique sur site, animation et communication extérieure « grand public », suivi, réalisation de petits chantiers, etc.

## ACTIVITÉS CONDUITES DURANT L'ANNÉE 2020

### ❖ OPÉRATIONS DU CONTRAT CREUSE AMONT :

Le contrat Creuse amont est un projet important en terme d'investissement car l'action de la Communauté de communes se déploie au-delà de son périmètre administratif et le projet est multithématique et multi partenarial. La Communauté de communes assure une maitrise d'ouvrage mutualisée mais aussi la coordination du projet.

L'année 2020 a été marquée par la réalisation et l'achèvement de la programmation 2019 du contrat qui n'avait pu être initiée qu'en fin d'année 2019. C'est au total près de 100 000 € d'opérations qui ont été réalisées dans le cadre de cette seconde tranche opérationnelle d'actions. La programmation intègre aussi un ensemble d'actions conduites en interne : animation, expertises, etc.

Par ailleurs, deux comités de pilotage du contrat se sont tenus : **le 10 mars 2020 à Felletin** et **le 10 décembre 2020** en visioconférence. Ces deux rencontres avec l'ensemble des partenaires du contrat ont permis de faire des points d'étape. Les partenaires du contrat Creuse amont ont aussi porté au cours de l'année 2020 un ensemble d'opérations en cohérence avec les engagements de la Communauté de communes. L'achèvement de la programmation 2019 au cours de l'année 2020 a fait l'objet d'un rapport technique détaillé dont voici quelques exemples de réalisations.

**Aménagements agricoles :**



*Passage à gué*



*Abreuvoir*

**Aménagements de franchissement de cours d'eau :**



*Réfection d'un passage busé et d'une piste*

**Restauration de la continuité écologique du cours d'eau :**



*Renaturation du ruisseau du Breuil*

**Restauration de la continuité écologique du cours d'eau :**



*Renaturation des ripisylves*



*Site expérimental d'éco pâturage*

**Autres actions : Diagnostics complémentaires, suivis, études, expertises, communication et sensibilisation :**




*Étude de faisabilité*



*Soirée « Zones Humides avec le CEN et le GMHL*



*Réfection d'un ouvrage*



*Passage à gué*

## OPÉRATIONS DU CONTRAT SOURCES EN ACTIONS :

Les actions du contrat Sources en actions sont déployées sur le périmètre du bassin de la Vienne qui concerne la partie ouest de la Communauté de communes. Les thématiques opérées sont davantage concentrées sur la GEMAPI et d'inscrivent dans la continuité d'engagements de ce territoire, en particulier avec le monde agricole.

L'année 2020 a permis la mise en œuvre des programmations engagées : la tranche 2018 du contrat pour lesquelles un reliquat d'actions accusait un certain retard et, la tranche 2019 du contrat initié dès la fin d'année 2019. Ces deux programmations ont fait l'objet de rapports techniques détaillés dont voici quelques exemples.

La programmation 2018 achevé en cours d'année 2020 a représenté environ 30 000 € TTC d'opérations. Il s'agit principalement d'un ensemble d'aménagements agricoles et d'une réfection d'ouvrage de franchissement.

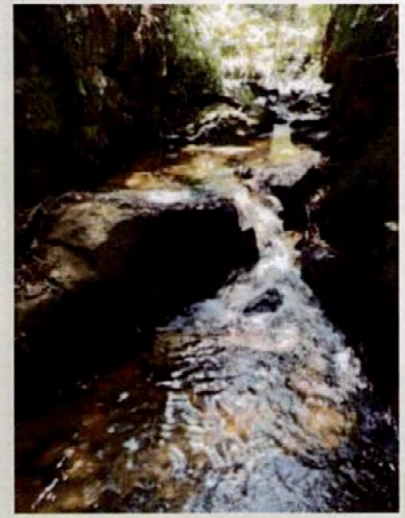
## La GEMAPI en images

La programmation 2019 avait été initiée dès septembre 2019 et poursuivit au cours de l'année 2020. Celle-ci représente environ 40 000 € TTC d'actions, déployées pour des aménagements agricoles mais aussi pour des opérations importantes de restauration de la continuité écologique et de renaturation.





*Restauration globale d'un cours d'eau (remise dans le talweg, restauration des ripisylves, aménagements agricoles)*





*Opérations de restauration de la continuité écologique*

Enfin, l'année 2020 a été aussi largement consacrée à l'élaboration des programmations 2020 des deux contrats. Celles-ci ont fait l'objet de demandes d'aide financière déposées au cours de l'été 2020. La situation financière de la Communauté de communes n'a pas permis de lancer les premières réalisations 2020 au cours du dernier trimestre de l'année. Ces deux programmations ont été intégralement reportées à l'année 2021.

## SPANC (Service Public d'assainissement Non Collectif) :

L'activité de contrôle du SPANC a été largement suspendue pendant la crise sanitaire du printemps. Cependant tant le prestataire que les services internes de la communauté de communes ont tout mis en œuvre pour assurer une continuité de service.

### > Activités des contrôles réglementaires : cette mission est assurée par le prestataire

En 2020, **355 contrôles** ont été opérés par le prestataire. Si les diagnostics pour vente ont été importants et les contrôles liés aux projets de construction et de réhabilitation se sont maintenus malgré la crise sanitaire, les diagnostics périodiques ont été largement perturbés (619 contrôles en 2019).

Enfin l'animation des dossiers de réhabilitation comptabilisée (et facturée) porte sur l'achèvement en cours du programme d'aide lié au 10ème programme d'aide de l'Agence de l'Eau.

En complément, le programme d'aide à la réhabilitation d'installations lié au 11ème programme de l'Agence de l'Eau a aussi été déployé au cours de l'année avec le solde de 4 dossiers en fin d'année 2020.

| | |
|---|---|
| Contrôles de projet | 59 |
| Contrôles d'exécution | 43 |
| Diagnostics périodiques | 174 |
| Diagnostics de vente | 79 |
| Animation technique de projets de réhabilitation | 12 |

### > Médiation et conseil technique ANC :

Dans le cadre de sa mission, la Communauté de communes déploie en interne une mission d'accompagnement des usagers. Celle-ci passe par :

- **Information des usagers et des mairies** par réponse téléphonique et mails. Outre les propriétaires, les agences immobilières, les futurs acquéreurs de biens immobiliers les communes sont aussi fréquemment en recherche d'informations techniques et administratives. Il est difficile de quantifier le volet de cette mission du SPANC partagée par plusieurs interlocuteurs (accueil de l'EPCI, bureau du service, élu, etc.).
- **Gestion des réclamations.** La résolution de conflits spécifiques passe par un ensemble d'échanges, de courriers et de rencontres. L'année 2020, en lien avec le peu de contrôles périodiques à limiter le nombre de litiges
- **Assistance technique.** La mobilisation d'un technicien spécialisé est un atout pour le service, qui dans la limite de son temps disponible, offre la possibilité d'apporter une assistance technique auprès d'usagers et en amont des contrôles techniques réglementaires. En 2020 et malgré la crise, une dizaine de journées ont été dédiées à l'accompagnement technique d'usagers : *conseils pour la gestion, aide à un projet de réhabilitation*

## AUTRES ACTIVITÉS DU SERVICE EN 2020 :

**> Mutualisation d'ingénierie avec le Syndicat le Lac de Vassivière :**
Le Service Environnement a poursuivi l'accompagnement du syndicat pour l'ambitieux projet de rénovation des assainissements du Lac de Vassivière. L'assistance a été apportée pour le lancement du marché de conduite d'opération puis renforcée pour la première phase de conception du programme au cours du derniers trimestre 2020. Ce sont au total 15 journées d'ingénierie qui ont été mutualisées avec le syndicat en 2020.

**> Assistance volet urbanisme : mise à jour cartographique des PLU d'Aubusson et de Felletin :**
Les compétences SIG du service ont été sollicitées pour procéder aux mises à jour des PLU d'Aubusson et de Felletin et pour la production de nouveaux documents graphiques. La période de confinement et de télétravail a été propice pour engager la transformation des fichiers disponibles vers la standardisation « CNIG » préalable à une mise en ligne sur le Géoportail de l'urbanisme.

**> Dossier transfert des compétences « eau » :**
En 2020, un premier travail concret a été initié vis-à-vis da la question du transfert des compétences « eau » prévu par la loi NOTRe à compter du 1er janvier 2026. Assisté par un renfort ponctuel, un premier état des lieux du territoire a été réalisé pour identifier et communiquer sur la situation actuelle et les possibilités d'évolution. Ce travail a été étoffé tout au long de l'année par un ensemble de rencontres et d'échanges avec les gestionnaires actuels et par le suivi de l'élaboration du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable du département de La Creuse.

**> Missions d'assistance et d'accompagnement ponctuels :**
Le service Environnement se rend disponible pour répondre à toutes demandes d'usagers, de propriétaires riverains, de communes ou d'entreprises pour communiquer des informations utiles, prodiguer un accompagnement spécifique, conseiller, etc. autour de toute thématique environnementale, très souvent liée finalement à la gestion de la ressource en eau. Il s'agit parfois de point d'entrée pour la réalisation de futures opérations de gestion, de restauration ou d'entretien.

**> Représentation des activités hors service :**
Le directeur du service participe aux comités de direction de la collectivité et il assure, avec les chargés de missions, des interventions extérieures (conseils communautaires, commissions, conférences, etc.).

# ÉLÉMENTS FINANCIERS

## RESSOURCES HUMAINES :

Il est possible d'établir le plan de financement final des moyens humains affectés en 2021 aux activités du service. Outre le temps affecté aux deux contrats dédiés à la GEMAPI, une partie de l'activité est dévolue au SPANC et autres dossiers pour lesquels le service s'investi. Les frais de fonctionnement sont indiqués à titre indicatifs car ils intègrent pour partie les charges générales.

Outre la Région Nouvelle Aquitaine, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne apporte un large soutien au financement des moyens humains du service. Des contributions tierces assurent un financement et le budget annexe du SPANC intègre les charges de personnels dédiés.
La contribution du budget général de la Communauté de communes au financement des moyens humains du service Environnement en 2020 s'élève à hauteur de **29 759,50 €** pour les 3 ETP.

| DÉPENSES | | RECETTES | |
|---|---|---|---|
| Salaires affectés au contrat Creuse amont en 2020 – 2 ETP | **68 508,4 €** | Subvention Agence de l'eau | **67 200,0 €** |
| Salaires affectés au contrat Vienne amont en 2020 – 0 ,80 ETP | **31 229,8 €** | Subventions Région | **7 597,6 €** |
| Salaires autres (représentant 0,1 ETP) | **3 298,8 €** | Autres contributions | **6 750,0 €** |
| Salaires SPANC (représentant 0,1 ETP) | **3 024,3 €** | Budget annexe SPANC | **3 024,3 €** |
| *Frais de fonctionnement (estimatif)* | **8 270,3 €** | Contribution du budget général | **29 759,5 €** |
| **Total dépenses** | **144 331,5 €** | **Total recettes** | **144 331,5 €** |

## ❖ DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Des dépenses de fonctionnement ont été affectées en 2020 au service pour une montant de **1770.71 €** et correspondent à l'entretien du véhicule, achat d'équipements et petits matériels.

## ❖ PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS « GEMAPI » :

Au cours de l'année 2020 ont été conduits pour partie les trois programmes d'actions : CTVA 2018, CTVA 2019 et CTCA 2019. Une part importante de RAR 2019 a été concrétisée au cours de l'année 2020 et ce pour un montant de **136 477,55 €.** Les dépenses réalisées au titre de l'année 2020 par des engagements effectués entre le 01/01/2020 et le 31/12/2020 s'élèvent à hauteur de **39 130,92 €.**
Le montant total des investissements déployés effectivement en 2020 s'élève à hauteur de **175 608,47 €.**

## ❖ COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET ANNEXE SPANC :

| | INVESTISSEMENT | FONCTIONNMENT | TOTAL |
|---|---|---|---|
| Dépenses 2020 | - € | 38 425,85 € | 38 425,85 € |
| Recettes 2020 | 0,05 € | 32 381,00 € | 32 381,05 € |
| Résultat de l'exercice 2020 | 0,05 € | 6 044,85 € | 6 044,80 € |
| Résultats antérieurs reportés | 4 447,00 € | 2 732,18 € | - |
| Résultat de clôture 2020 | 4 447,05 € | 3 312,67 € | 1 134,38 € |
| Balance des restes à réaliser | - € | - | - € |
| **Résultat cumulé de l'exercice 2020** | **4 447,05 €** | **3 312,67 €** | **1 134,38 €** |

## CONCLUSION ET PERSPECTIVES :

L'année 2020 été globalement marquée par un fort accroissement des missions du service : autour de la GEMAPI avec des évènements climatiques majeurs et impactant la ressource en eau locale, autour des futures évolutions liées à la gouvernance des compétences eau qui vont modifier localement un fonctionnement établi et plus globalement autour d'un besoin de compétence spécifique « d'ingénierie » dont le territoire a besoin pour accompagner le pilotage d'un ensemble de projets.

La position de l'EPCI comme structure pilote et d'appui à l'exercice des compétences eau offre une opportunité de développer une politique globale et une gestion mutualisée qui apporte une véritable plus-value au territoire par des réponses adaptées.

Ainsi, si les questions relatives à l'exercice de la compétence GEMAPI doivent être traitées dans une perspective de continuité et sur la base d'une structuration désormais solide et à pérenniser, de futures prérogatives sont à inscrire dans le projet de territoire de la Communauté de communes. Sont d'ores et déjà identifiés : l'évolution pressentie du SPANC, le travail relatif au transfert de compétence « eau », un accompagnement de projets structurants locaux, une participation au PLUi, etc. Autant de dossiers clefs et structurants pour le territoire qui feront parties des missions à venir du service.






Aubusson - Arrondissement → Vie locale

RIVIÈRES ■ Démarrage des opérations au sud de Felletin et sur le Plateau

# Préserver les cours d'eau

Le contrat de rivière « Creuse amont » se concrétise depuis quelques semaines. Des actions s'inscrivent dans le durable. Les premiers aménagements menés en lien avec les agriculteurs ont porté sur les passages à gué des cours d'eau afin de préserver aux animaux de traverser des ruisseaux et des rivières.

Dans le cadre du volet agricole du contrat de rivière « Creuse amont », la Communauté de communes Creuse Grand Sud, coordonnatrice et maître d'ouvrage du projet, s'est associée aux éleveurs pour restaurer et protéger les cours d'eau de manière

FRANCHIR LES COURS D'EAU. Des aménagements utiles aussi bien aux agriculteurs qu'à l'environnement. L'emploi d'un passage restera inchangé.

« sur des cours d'eau fragilisés, l'émergence de solutions "pragmatiques et pérennes" à petites agricole permet aux éleveurs d'assurer le bon usage des parcelles riveraines tout en préservant la rivière. Les aménagements visent globalement à permettre le franchissement des cours d'eau ou l'abreuvement des animaux dans de bonnes conditions tout en empêchant les dégradations physiques des ruisseaux (les traitements au pâturage ou au passage des engins », explique Pierre Barre, chargé de mission milieux aquatiques.

### Des aménagements terminés

Les premiers aménagements, réalisés au printemps 2020 sont notamment des passages à gué des cours d'eau qui servent ainsi de points d'abreuvement et des ponts d'eau sur des zones humides perchées permettant d'alimenter un abreuvoir équipé d'un flotteur.

Ces travaux s'inscrivent le cadre opérationnel du programme d'actions techniques du contrat de rivière, dont la vocation est la restauration, la protection et la préservation des cours d'eau du bassin versant.

Ils sont réalisés cette année sur les bords de la Creuse, de la Deponse et de ses affluents, et sur les cours de la Gioune et du ruisseau de Galeyne. Ils se poursuivront tout l'été 2020 puis pendant toute la durée du contrat (2018-2023) et sur l'ensemble du bassin versant de l'amont de la Creuse.

Des conditions climatiques sèches sont attendues pour la réalisation dans de bonnes conditions de telles interventions.

Le programmateur retenu est assuré par l'entreprise « URL Laurent Bord Terrassement Aluvoie », spécialiste des aménagements en bord de cours d'eau et la société « SAS TPPM » qui a bourré certains matériels nécessaires, comme les équipements pour les clôtures.

Si ces aménagements agricoles visent à apporter une réponse pérennes adaptée aux activités d'élevage des bords de cours d'eau et des zones humides, le programme d'actions global du contrat s'intéresse à l'ensemble des problématiques associées à la ressource en eau du territoire.

### Gestion des berges et exportées

La gestion des berges et de leurs cortèges de végétation étudiée, la restauration de la continuité écologique des cours d'eau ou des zones plus spécifiques ainsi qu'un ensemble d'expertises, d'accompagnement ou d'assistance technique aux collectivités sont autant d'autres opérations actuellement en cours de réalisation.

Elles sont gestion par la communauté de communes mais aussi par un ensemble de partenaires co-signataires du contrat.

Malgré des cours d'eau de bonne qualité, les nombreuses dégradations relevées et les enjeux à venir impliquent un important travail qui doit encore se poursuivre, car la préservation de la qualité de ces ressources d'eau nécessite en une solution pour accroître la résilience du territoire vis-à-vis des évolutions climatiques à venir. ■

### EN CHIFFRES

Plus de 56.000 € de montant d'investissement pour ces travaux s'étale cette année à hauteur de 34.340 €. Au total, c'est près de dix parcelles riveraines de cours d'eau qui seront équipées cette année, permettant la restauration et la préservation de 4.000 mètres de ruisseaux.

# 3-4 Voirie

**Objectifs :**
Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire. L'intérêt communautaire porte sur : les liaisons entre deux communes, les liaisons entre routes départementales, les dessertes d'activités majeures à caractère économique ou touristique. La voirie intercommunale représente un linéaire de 192 Km.

**Missions :**
Le service **VOIRIE** assure en régie l'entretien et la gestion des points suivants :
> entretien des chaussées (bande de roulement), fossés et élagages ;
> la tonte des espaces verts des anciennes décharges de la ZAE du Mont et divers terrains des différents bâtiments (piscine, pôle enfance, crèche, etc.) ;
> le personnel du service VOIRIE effectue également :
- le dépannage et entretien sur les différents bâtiments du parc communautaire ;
- le remplacement agent au service des Ordures Ménagères ;
- Établissement de tous les documents administratifs nécessaires au fonctionnement du service (devis, déclaration assureur, etc.).

| L'ÉQUIPE : | |
|---|---|
| **Les agents composant le service** | **Laurent MERCIER-BERVIALLE : Directeur du service**<br>**Laurent SEGAUT : Chef d'équipe**<br>David CHEVALIER : Agent voirie<br>Florian PALMY : Agent voirie<br>Jordan PRADELLE : Agent voirie |
| **Public(s) visé(s)** | Tous les habitants de Creuse Grand Sud |
| **Partenaires réguliers** | Conseil Départemental, Mairies, entreprise du BTP, assureur |
| **Date(s) des commissions** | Pas de commission du fait des conditions sanitaires |

## ORGANISATION GÉNÉRALE

### a. Moyens humains :

Le service VOIRIE fait partie des Services Techniques, et ce sont 4 Équivalents Temps Plein (ETP) qui assurent la régie, auxquels viennent s'ajouter les services administratifs de la collectivité.

Le service a effectué des remplacements au service des Ordures Ménagères **pour un total de 1400 h, soit l'équivalent de presque 1 an pour un ETP.**

### b. Moyens matériels :

> **Locaux :** les services opérationnels sont basés dans les ateliers situés avenue d'Auvergne à Aubusson.

> **Matériel roulant :** 1 camion plateau grue, 1 camion petit plateau, 1 fourgonnette, 2 tractopelles avec godet et pelle, 1 tracteur équipé d'une épareuse et d'un lamier, 1 micro tracteur de tonte et équipé d'un broyeur.

> **Matériel divers :** souffleur, tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses, tronçonneuses de voirie, compacteur.

## FAITS MARQUANTS 2020

**Contraintes dues à la situation sanitaire COVID 19.**

### SUIVI DU PARC DE VÉHICULES DU SERVICE VOIRIE :

**2019 :**

| Type de véhicule | Marque | Immatriculation | Consommation carburant en litre | Dépense totale par véhicule |
|---|---|---|---|---|
| TRACTOPELLE | JCB | SANS | 1683,55 | 895,55 € |
| MAXITY | RENAULT | CC-970-ZB | 1627,09 | 7 499,78 € |
| CAMION GRUE | RENAULT | DG-587-HQ | 2668,53 | 5 196,25 € |
| BIPPER | PEUGEOT | BM-964-MY | 478,37 | 592,70 € |
| TRACTOPELLE | JCB | SANS | 653,8 | 830,52 € |
| TRACTEUR | JOHN DEERE | EA-830-LE | 447,96 | 62,33 € |
| TRACTEUR | JOHN DEERE | EA-285-JK | 2308,3 | 9 371,00 € |

**2020 :**

| Type de véhicule | Marque | Immatriculation | Consommation carburant en litre | Dépense totale par véhicule |
|---|---|---|---|---|
| TRACTOPELLE | JCB | SANS | 1173,54 | 4 310,80 € |
| MAXITY | RENAULT | CC-970-ZB | 1741,07 | 1 941,91 € |
| CAMION GRUE | RENAULT | DG-587-HQ | 624,29 | 5 933,26 € |
| BIPPER | PEUGEOT | BM-964-MY | 488,51 | 1 150,17 € |
| TRACTOPELLE | JCB | SANS | | 181,15 € |
| TRACTEUR | JOHN DEERE | EA-830-LE | 448,51 | 64,15 € |
| TRACTEUR | JOHN DEERE | EA-285-JK | 3292,22 | 2 078,04 € |

## ORGANISATION DU SERVICE :

Les 4 agents du service VOIRIE travaillent du Lundi au Jeudi de 7 heures à 12 heures et de 13h30 à 16h30 et 1 vendredi sur deux de 7h à 13h *(à l'exception d'un agent qui a un planning adapté).*

## LES MARCHÉS OU COMMANDES PASSÉS :

Réalisation d'une placette dans la ZAE le Mont à AUBUSSON par l'entreprise EUROVIA pour un montant de
66 887.93 € HT.

# INDICATEURS TECHNIQUES

## VOIRIE – TRAVAUX RÉALISÉS EN RÉGIE :

> VI 203 - Le Plat à Vallière : aménagement d'une traversée EP avec curage de fossé ;
> VI 206 - St-Marc-à-Frongier : reprise du couronnement d'un pont ;
> VI 244 - Faux-la-Montagne : curage fossé avec pose de panneaux ;
> VI 215 - Aubusson : reprise ponctuelle d'un mur de soutènement.



*Vallière - aménagement d'une traversée EP avec curage de fossé*

## ÉLAGAGE – TRAVAUX RÉALISÉS EN RÉGIE :

> VI 202 – Vallière : Chantier d'élagage de janvier à février.



*St-Marc-à-Frongier - reprise du couronnement d'un pont*

## ATESAT (SERVICE D'ASSISTANCE AUX COMMUNES) VOIRIE :

> Néoux : agrandissement d'un pont et reprise d'un chemin avec clôture, facturé à 4 226.22 € ;
> Néoux : réfection d'un chemin avec création d'un fossé, facturé à 408€.

## ATESAT ÉLAGAGE/FAUCHAGE :

> La-Villetelle : fauchage des accotements des voiries communale et élagage d'une piste, facturé à 5 508 €

## ATESAT AUTRES :

> Gioux : chiffrage, mise en concurrence et suivi des travaux, facturé à 793.71 € ;
> St-Feyre-la-Montagne : chiffrage, mise en concurrence et suivi des travaux, facturé à 724.55 €
> Service Environnement CGS : réalisation de restaurations écologique et d'aménagements de cours d'eaux pour un montant de 7 179 €.

## LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE VOIRIE 2020

> 8 331 € de dépensé en fourniture de voirie ;
> 15 036 € de dépenses en entretien de voirie, avec 7 488 € affectés à l'achat d'enrobé ;
> adhésion ATESAT des communes pour un montant de 4 200 €.

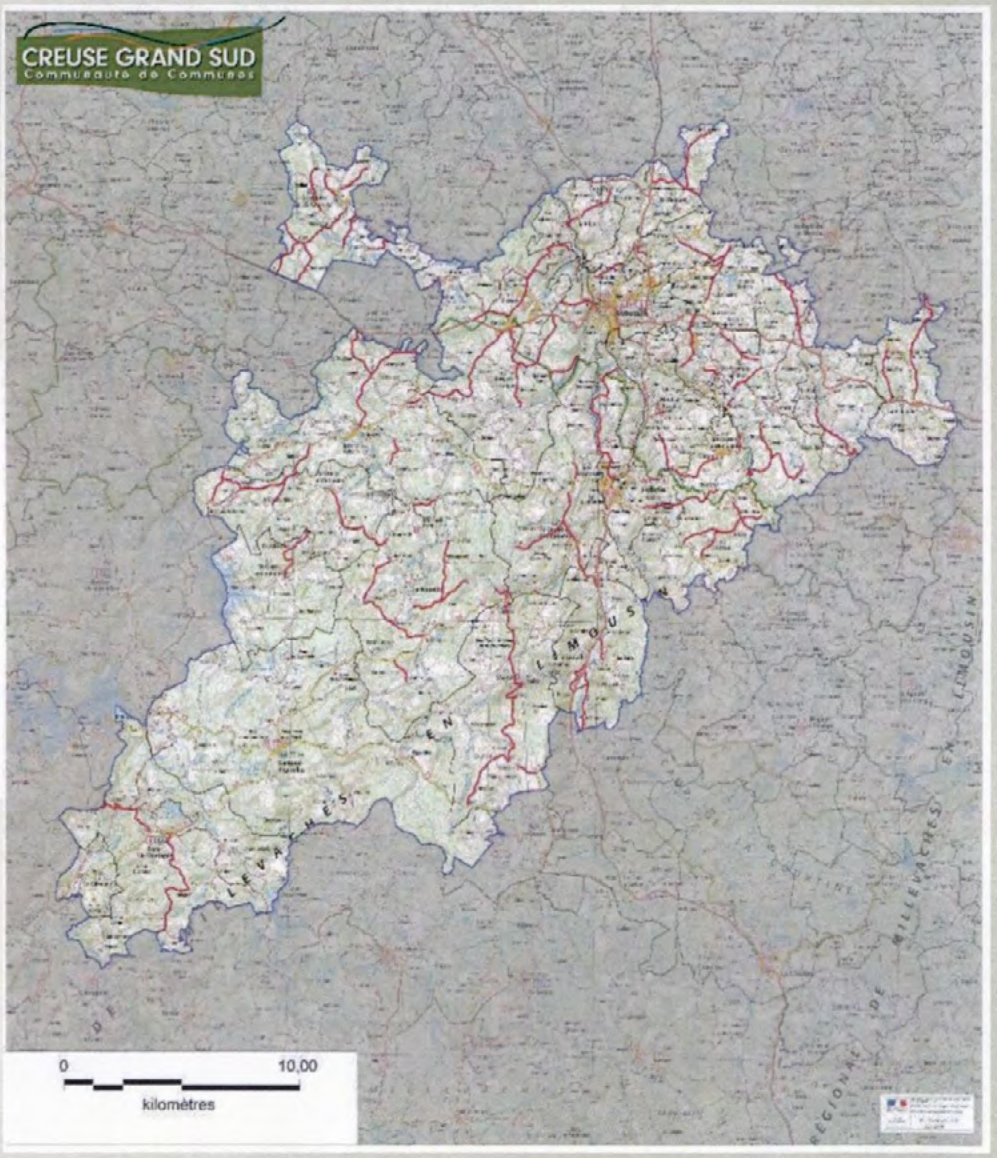
## PERSPECTIVES 2021

Le service VOIRIE de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud prévoit à court terme :

> la réalisation de travaux de fauchages/débroussaillages de bords de routes pour des communes souscrivant au service d'assistance de Creuse Grand Sud ;

> poursuivre l'entretien des voies :
→ reprise des « nids de poules » sur les différentes VI ;
→ curage de fossés.

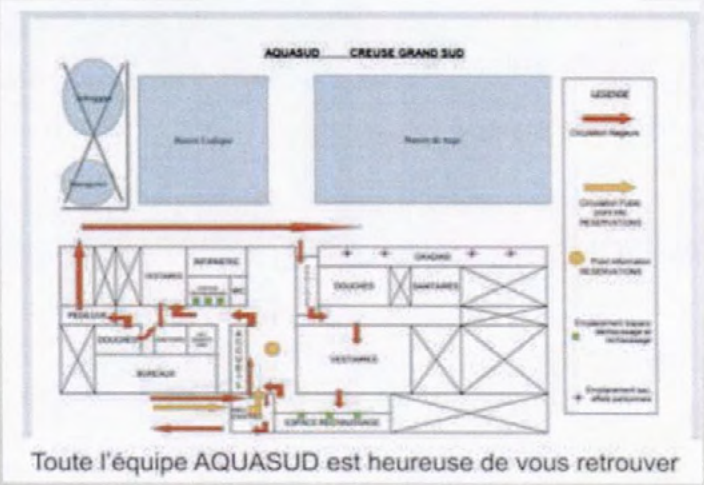
> réflexion sur la continuité de la compétence « voirie ».



# 3-5 Sports

**Objectifs :**
La pratique du sport et en particulier l'apprentissage de la natation à l'école est devenu une priorité de l'éducation nationale. Inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences, elle établit des paliers et recommande un quota de séances au sein du système scolaire.
Le centre AQUASUD répond à trois objectifs : - l'apprentissage, -les loisirs, - le bien-être.
L'ambition du projet est de permettre, toute l'année, des activités pour tous les âges et pour tous les publics.

**Missions :**
La Communauté de communes assure la gestion des équipements définis d'intérêt communautaire : le centre aqua-récréatif, les centres de tir du Combadeau et de Margnat ainsi que le boulodrome. La gestion des centres de tir et du boulodrome est confiée, par convention, à des associations. La Communauté de commune apporte également son soutien au associations sportives au travers de subventions accordées annuellement à plusieurs d'entre elles.



Toute l'équipe AQUASUD est heureuse de vous retrouver

*Nouveau cheminement pour la réouverture du 13 juin 2020*

## L'équipe AQUASUD :

- **Laurent MERCIER-BERVIALLE : Responsable Technique par intérim**
- **Juliette GIOUX (jusqu'au 31/07), Antoine TEUMA (du 31/07 au 30/11), Virginie GUÉNAULT (depuis le 30/11) : Responsables par intérim**
- **Muriel NICOUX : Cheffe de bassin**
- **Delphine LALOUX(congés maladie) : Responsable accueil-entretien-technique**
- **Adeline BRUINSMA (Remplacement) : Responsable accueil-entretien-technique**

### Le personnel de bassin

- **Ludwig BASSERIE** (BNSSA jusqu'au 31/08 - Contrat d'apprentissage) : MNS
- **Thomas BICCHIERAY** (Remplacement) : MNS
- **Colette CHAMALY** : MNS
- **Sylvie DESFARGES** (Remplacement) : MNS
- **Guillaume LARUE** : MNS
- **Alexia PATERNE** : MNS
- **Angélique RIBIÈRE** (Remplacement) : MNS
- **Florian ZUCCHELLI** (Remplacement) : MNS

### Le personnel d'Accueil-Entretien-Technique

- **Agathe ABDERAKMAN** (Contrat saisonnier) : accueil-entretien
- **Patrick DEPARDIEU** : technique-accueil-entretien
- **Corinne GOURSAUD** : accueil-entretien
- **Lorraine MARSHALL** : entretien
- **Maria MONDINO** : accueil-entretien
- **Nathalie PALMY** (Remplacement) : entretien
- **Annie PAQUET** (Remplacement) : entretien
- **Christine THIBIER** : accueil

## Le centre AQUASUD

Le centre AQUASUD comptabilise **29 722** entrées sur l'année 2020, tous publics confondus.

### ORGANISATION GÉNÉRALE

• Les périodes d'ouvertures et de fermetures :

Le centre aquatique est ouvert tous les jours de l'année à l'exception des jours fériés et de certaines périodes de fermeture programmées ou occasionnelles.
Le centre aquatique a subi la pandémie de la Covid19 et a dû modifier ses jours et horaires d'ouverture en fonction des décisions gouvernementales.

**Confinement du 15 mars au 15 juin :**
Suite à l'allocution du 1er ministre le 14 mars, la piscine en tant que lieu recevant du public, a fermé pour une durée indéterminée.
Le déconfinement progressif au 11 mai a permis aux agents de la piscine de réaliser la vidange des bassins, l'entretien des locaux et des extérieurs ainsi que des réparations.

**Ouverture du 16 juin au 12 juillet :**
Le plan de réouverture de la piscine était prêt et validé par les instances pour le 9 juin. C'était sans compter sur la Covid19.
Réouverture seulement le 16 juin :
> ouverture sur réservation avec un protocole très strict, validé par la préfecture et l'ARS ;
> du mardi au samedi de 15h à 20h, des cours particuliers sont dispensés de 14h à 15h ;
> fermeture de l'espace balnéo ;
> un sens de circulation avec un temps limite de baignade d'1h30 par personne est mis en place.

**Le centre aquatique d'Aubusson était la première piscine du département à ouvrir.**
Certaines collectivités nous ont démarchés pour connaître notre plan de réouverture et le protocole. Les usagers étaient présents et satisfaits des précautions sanitaires.
Petite anecdote : une nageuse de l'équipe de France dont la famille possède une maison sur Aubusson est venue s'installer sur Aubusson tout l'été spécialement pour s'entraîner car c'était une des rares piscines ouvertes en France.
Le système de réservation est supprimé assez rapidement, afin de rendre l'accès plus clair pour tous et d'accueillir le plus grand nombre.

**Ouverture du 13 juillet au 30 août :**
Changement des horaires suite à l'allègement du déconfinement, à la levée de l'état d'urgence sanitaire, mais également en raison de la forte demande en cours particuliers :
> cours particuliers de 10h à midi du mardi au samedi, 3 MNS tous les matins ;
> ouverture au public de 14h à 20h du mardi au vendredi, de 14h à 18h le samedi et de 9h30 à 12h30 le dimanche ;
> bébés nageurs le samedi matin de 10h à midi.

**Ouverture du 31 août au 29 octobre :**
Retour à un semblant de normalité malgré le maintien de la fermeture de l'espace balnéo.
Reprise des activités, de l'école de natation, de l'accueil des scolaires. Toujours avec un protocole strict et un nombre limité de baigneurs.

**Reconfinement partiel du 30 octobre au 20 décembre :**
Dans un premier temps, seuls les publics scolaires et péris-scolaires pouvaient être accueillis, ainsi que des publics dits « prioritaires ».
À partir du 11 décembre l'accès était possible également pour le public périscolaire.
Étant en mode dégradé, certains agents du service piscine sont déployés sur d'autres services de la collectivité.
Le 30 octobre est également la date de l'annonce de la fermeture de la piscine de Guéret pour péril imminent. Des conventions sont alors mises en place assez rapidement avec de nouveaux partenaires. Scolaires dans un premier temps, tel que le collège d'Ahun ; mais également la collectivité de Guéret pour les associations.

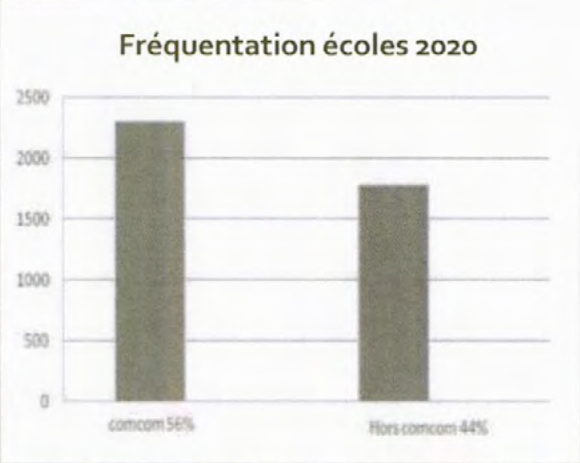
**Fermeture pour les vacances de fin d'année :**
Ne pouvant accueillir que le public extrascolaire, soit une heure par semaine, la piscine est fermée pour les deux semaines de congés de fin d'année.

• L'utilisation de la piscine :

**LES SCOLAIRES :**

| | |
|---|---|
| 2019 | 7 520 élèves |
| 2020 | 4 084 élèves |

**> Les écoles :**
Le centre aquatique a accueilli 10 écoles primaires de la Communauté de communes Creuse grand sud, et 11 écoles hors communauté de communes dont 3 hors département.



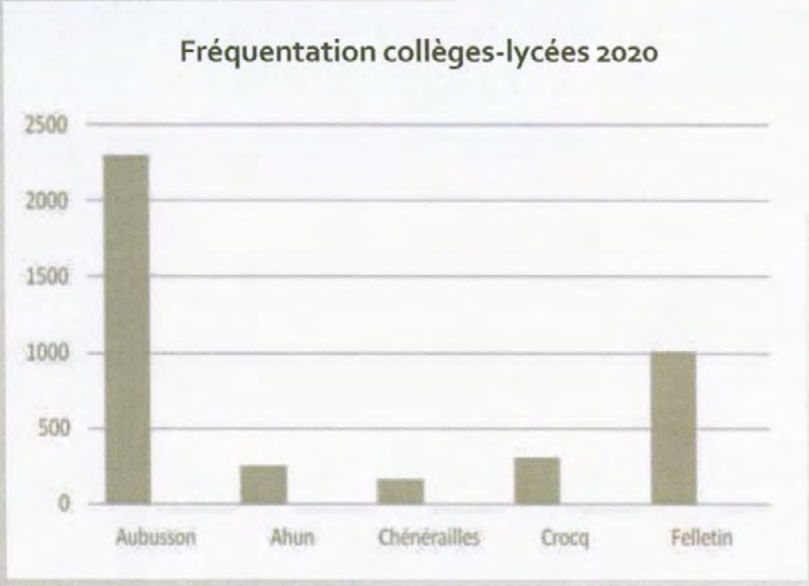

| Écoles accueillies en 2020 | | |
|---|---|---|
| **Communauté de communes** | **Hors Communauté de communes** | **Hors département** |
| Aubusson<br>La clé des champs | Ars | Condat en Combrailles |
| Aubusson- Villeuneuve | Champagnat | Giat |
| Felletin | Chénérailles | Saint Avit d'Auvergne |
| Felletin- ALEFPA | Peyrat la Nonière | |
| Gentioux | Royère | |
| Gioux | Saint Chabrais | |
| La Nouaille | Saint Sylvain Bellegarde | |
| Néoux | | |
| Saint Avit de Tardes | | |
| Saint Marc à Frongier | | |

Le pourcentage d'accueil des écoles de la Communauté de Communes et Hors Communauté de Communes est constant d'une année sur l'autre.
La fermeture de la piscine le 14 mars a fortement modifié la fréquentation.
Les écoles n'avaient plus l'autorisation d'accéder à la piscine jusqu'à la fin du mois de juin.
La reprise en septembre était plutôt optimiste. Malheureusement le nouveau confinement à l'automne et les mesures très strictes ont contraint certains groupes scolaires à annuler leur venue à partir du mois de novembre, ou tout au moins à réduire leurs effectifs avec les restrictions de brassage.
**Le centre aquatique a accueilli 4084 élèves sur l'année 2020 contre 7520 en 2019. Soit une différence de 3436 élèves, environ 54% de la fréquentation de l'année dernière.**

**> Les Lycées – Collèges :**

Le dispositif national du « savoir nager » en 6ème, avec l'accompagnement financier du conseil départemental, permet à chaque enfant scolarisé en 6ème d'accéder à l'apprentissage de la natation.

Les collèges d'Ahun, Aubusson, Chénérailles, Crocq et Felletin sont accueillis sur le centre aquatique.
De plus le Conseil départemental a prolongé le dispositif sur l'année scolaire 2020/2021, pour les élèves de 5ème qui n'avaient pu terminer leur cycle natation en 6ème sur l'année scolaire 2019/2020 en raison de la pandémie.




Le collège-lycée d'Aubusson et le collège de Felletin fréquentent l'établissement avec d'autres classes également.

La fermeture de la piscine le 14 mars a fortement modifié la fréquentation des collèges-lycées. Ils n'avaient plus l'autorisation d'accéder à la piscine jusqu'à la fin du mois de juin.

Le confinement de l'automne n'a pas suspendu les séances.

La fermeture de la piscine de Guéret a engendré l'accueil du collège d'Ahun.

**Malgré la fermeture de la piscine aux collèges et lycées du 14 mars au 30 juin, le centre aquatique a accueilli 85% d'élèves par rapport à 2019.**
**Soit une perte minime de 15%, en comparaison des autres publics.**

## LES ASSOCIATIONS :

En plus des accueils de loisirs, colonies de vacances ou tout autre groupe, de passage ou régulier ; plusieurs associations bénéficient de créneaux aménagés. Il s'agit du Canoë-Kayak Club Aubussonnais, de l'Entente Athlétique Aubussonnaise section natation et triathlon, de la Plongée Sud Creusois, de l'UNRPA section d'Aubusson et Felletin, des pompiers secteur sud creuse, des gendarmes secteur sud creuse.

**Il s'agit du groupe de public le plus impacté par la pandémie.**

Les mesures gouvernementales ont bloqué l'accès aux établissements sportifs couvert pour les accueils de loisirs et les structures associatives. Dès le mois de mars jusqu'à la rentrée de septembre, mais également au second confinement au 30 octobre. Avec un retour possible seulement au 11 décembre pour l'accueil des mineurs, uniquement, dans les clubs sportifs.

**Associations : - 39% par rapport à 2019**



## LES ACTIVITÉS :

### > Les « Aquas »

**AQUAGYM**
lundi 12h30, 16h, 17h, 18h, 19h
jeudi 16h
vendredi 12h30, 16h

**AQUAJOGGING**
lundi 12h30, 18h, 19h
jeudi 18h
vendredi 12h30

**AQUABIKE**
mardi 20h
mercredi 19h, 20h
jeudi 17h, 18h, 19h, 20h

**AQUAFITNESS**
vendredi 20h

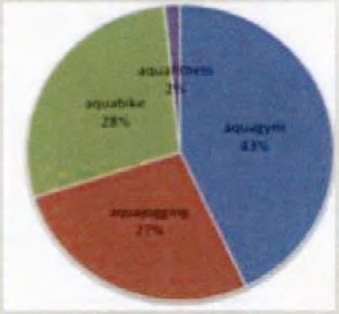
21 créneaux hebdomadaires sont dédiés aux « Aquas ».

L'aquagym est priorisée sur le centre aquatique étant donné qu'il s'agit d'une activité qui s'adresse au plus grand nombre, sans critère de technicité particulier.

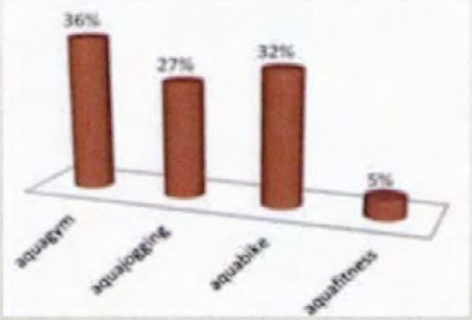
La pandémie a fortement perturbé le fonctionnement de ces animations.

La fermeture de la piscine mi-mars a engendré l'arrêt des activités et par conséquent suspendu les abonnements.

### Fréquentation




### Temps imparti par « Aqua »




En effet, la grande majorité des inscriptions se font par abonnements au trimestre ou sur plusieurs séances pour l'aquabike.

Début septembre les usagers étaient de retour, malgré les contraintes sanitaires imposées. Malheureusement le reconfinement de fin octobre nous a contraints à suspendre les séances à nouveau.



## > LES BÉBÉS NAGEURS

L'activité se déroule tous les samedis matins de 10h à 12h.
Le bassin ludique est aménagé avec du matériel pédagogique, des livres de bains proposés par la médiathèque sont mis à disposition dans la pataugeoire.

281 « bébés » de 6 mois à 5 ans révolus ont étaient accueillis, soit environ 843 personnes. Chaque enfant peut être accompagné par deux adultes. Il s'agit d'un moment de partage parent/enfant et de découverte du milieu aquatique.

En 2020 aucun accompagnement n'était proposé pour cette activité, seule la surveillance était active.

**Total bébés nageurs**
**281 contre 584 en 2019**



## > L'ENSEIGNEMENT

Mis en place à l'automne 2019 l'école de natation et les cours particuliers ont un vif succès, surtout en période estivale.
Les cours de l'école de natation sont dispensés les mercredis après-midi et les vendredis en fin de journée.

Les cours particuliers sont répartis en journée en fonction de la demande et de la disponibilité des MNS.
Malgré la pandémie, la demande était tellement importante que des créneaux supplémentaires ont dû être rajoutés l'été. Des minis stages étaient organisés du mardi au samedi (la piscine étant fermée le lundi). À raison de 4 créneaux par jour avec 3 MNS.

**1048 séances ont étaient organisées avec seulement 5 mois d'ouverture.**

**1048 séances d'enseignement**



## L'ESPACE BALNÉO :

**Suite aux décisions gouvernementales, l'espace balnéo a fermé ses portes le 14 mars et n'a pas rouvert en 2020.**

À la réouverture des bassins au mois de juin, les mesures gouvernementales n'autorisaient pas l'accès aux espaces de bien-être pour les structures publiques.
L'accès était autorisé mi-juillet, à la levée de l'état d'urgence sanitaire. L'ouverture aurait pu être possible à ce moment-là.
Le protocole sanitaire et le plan de circulation devaient être revus, car cela impliquait la suppression du principe de « la marche en avant » utilisé pour l'accueil du public.

Le protocole sanitaire proposé par l'ARS pour l'ouverture de l'espace balnéo était très contraignant, tant au niveau du temps de nettoyage et de désinfection imposé, qu'au taux de produit utilisé, pour un accueil minime du public. En effet, l'espace pouvait accueillir 4 personnes en même temps pour un temps limité d'une heure. **Le nettoyage puis la désinfection du hammam et du sauna devaient être effectués derrière chaque personne, ou tout au moins toutes les heures.**

Le maintien de la fermeture de l'espace balnéo a été privilégié.

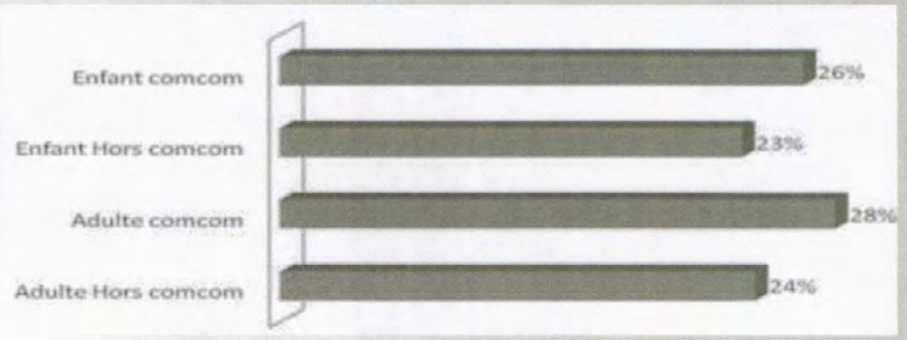
• **Répartition de la fréquentation et des ventes :**

**Le centre aquatique a accueilli 25% des usagers de 2019, sur les deux mois et demi d'ouverture.**

## ADULTES/ENFANTS :

Dans le cadre de l'ouverture au « public » il n'est pas possible de définir la fréquentation des adultes ou des enfants.
Le passage aux tripodes détermine le nombre total d'entrée mais ne fait pas de distinction. C'est pourquoi cette estimation est faite à partir des ventes.

Le diagramme montre un sensible équilibre entre tous les « publics », adulte / enfant mais également comcom / hors comcom.




*Répartition des ventes « public »*

Le rayonnement et l'attractivité de l'établissement dépassent bien la collectivité.

54% des utilisateurs sont des usagers de la communauté de communes contre 46% de l'extérieur.




## GALA DE NATATION ARTISTIQUE :

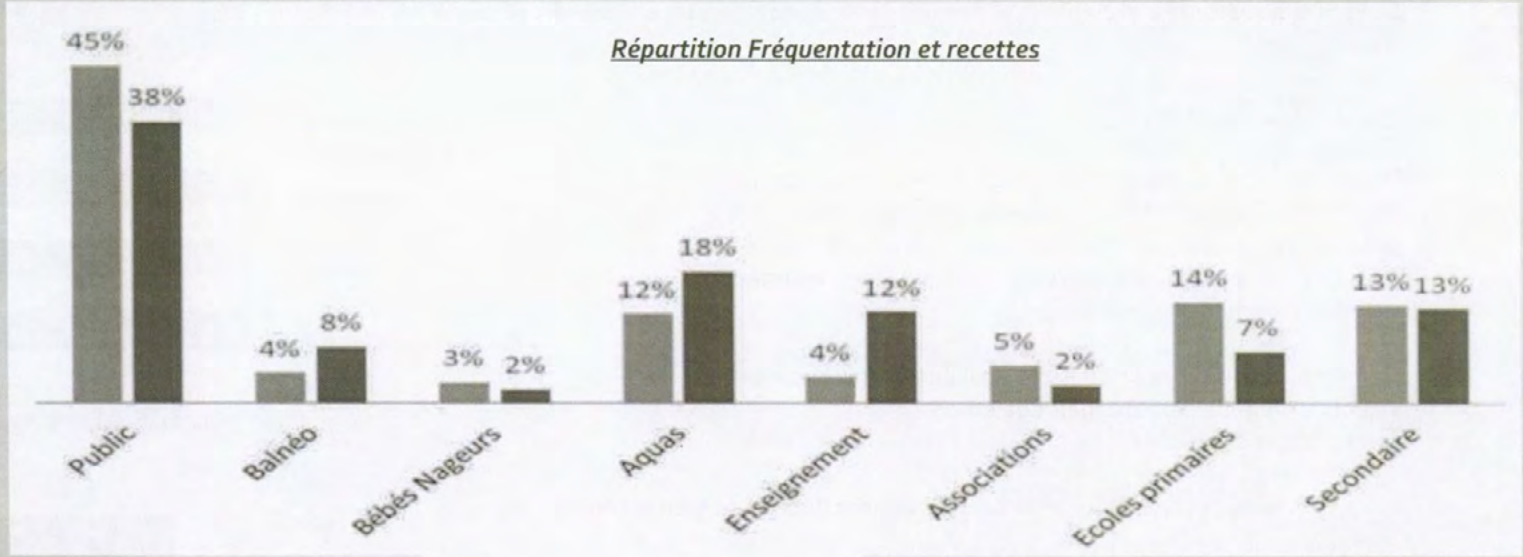
Le vendredi 21 février la section natation artistique du Club Omnisports des Ulis a présenté un gala à l'issue d'un stage d'entrainement.
125 usagers ont pu apprécier le spectacle.

La piscine a été exceptionnellement fermée le vendredi 21 février de 17h à 20h, afin de préparer au mieux le Gala.
Prix des places : 2,20 € -18 ans et 3,70 € Adultes
– Nombre de places limité à 125 –





## RÉPARTITION TOTALE SUR 2020 :




La fréquentation du public incluant la balnéo représente 49% des entrées pour 46% des recettes, soit près de la moitié de tous les publics accueillis sur le centre aquatique.

La balnéo représente 4% d'entrées et 8% de recettes sur l'année avec seulement 2 mois et demi d'ouverture.

La balnéo, les Aquas et l'enseignement sont des actions qui génèrent des recettes importantes proportionnellement à leur fréquentation.
L'enseignement, contrairement à la balnéo et aux Aquas, n'a pas trop souffert de la pandémie. Des cours particuliers ont été dispensés pendant l'été.

Les scolaires, écoles primaires et secondaires, représentent 27% de la fréquentation pour 20% de recettes. Les recettes du secondaire sont plus importantes que le primaire du fait des aides conséquentes du Conseil Départemental pour tous les 6èmes.

## COMPARATIF AVEC 2019 :

| 2020 | Fréquentation | Recettes | 2019 | Fréquentation | Recettes |
|---|---|---|---|---|---|
| Public | 13486 | 44 672,60 € | Public | 25033 | 93 804,25 € |
| Balnéo | 1228 | 8 974,70 € | Balnéo | 4812 | 35 683,70 € |
| Bébés Nageurs | 843 | 2 209,00 € | Bébés Nageurs | 584 | 4 504,00 € |
| Aquas | 3586 | 20 914,00 € | Aquas | 7796 | 46 432,00 € |
| Enseignement | 1048 | 14 580,00 € | Enseignement | 611 | 8 265,00 € |
| Associations | 1509 | 2 903,80 € | Associations | 3824 | 7 917,50 € |
| Ecoles primaires | 4084 | 8 259,60 € | Ecoles primaires | 7520 | 15 405,60 € |
| Secondaire | 3938 | 15 138,00 € | Secondaire | 4732 | 18 190,00 € |
| Total | 29722 | 117 651,70 € | Total | 54912 | 230 202,05 € |

**Les recettes de perte de bracelet 2019 pour un montant de 5€, sont intégrées aux recettes du Public 2019.*

| Total Fréquentation | Recettes | pourcentage 2020/2019 |
|---|---|---|
| comparatif 2019/2020 | | |
| -11547 | -49 131,65 € | 48% |
| -3584 | -26 709,00 € | 25% |
| 259 | -2 295,00 € | 49% |
| -4210 | -25 518,00 € | 45% |
| 437 | 6 315,00 € | 176% |
| -2315 | -5 013,70 € | 37% |
| -3436 | -7 146,00 € | 54% |
| -794 | -3 052,00 € | 83% |
| -25190 | -112 550,35 € | 51% |

Le centre AQUASUD comptabilise 29722 entrées sur l'année 2020, tout public confondu et génère 117651,70 € de recettes, soit une perte de 49% par rapport à 2020.

Le Public, les bébés nageurs, les Aquas et les écoles primaires avoisinent les 50% de fréquentation par rapport à l'année dernière.
La balnéo et les associations sont les usagers les plus touchés avec respectivement 25% et 37% de fréquentation, les possibilités d'accès étaient très restreintes.

Malgré les fermetures le secondaire tire son épingle du jeu. A noter la présence du collège d'Ahun à la suite de la fermeture de la piscine de Guéret.



*Balisage de marche en avant par l'espace Balnéo*

# 3-6 Enfance - Jeunesse

**Objectifs :**
Répondre aux besoins des familles en termes de garde des enfants résidant sur le territoire. Créer, maintenir et dynamiser les liens entre les différents acteurs du domaine de l'enfance sur le territoire.

**Missions :**
Gestion des structures d'accueil en faveur de la petite enfance, de l'enfance, de l'adolescence et des familles.
Sont concernés : la coordination petite enfance sur le territoire ; les structures multi-accueil ; les relais d'assistantes maternelles ; les maisons d'assistance maternelles ; les accueils de loisirs sans hébergement.
La communauté de communes définit une stratégie d'actions dans ce domaine, formalisée dans un Contrat Enfance Jeunesse.

## L'équipe :

- **Antoine TEUMA : Directeur**

- **Marie-José BOUDIN : Directrice de la crèche d'Aubusson**
  (Ophélie Bellido : Auxiliaire de puériculture - Adjointe de Direction)
- Nathalie TESTA : Adjointe de Direction (jusqu'en février 2020) puis Monitrice Éducatrice à partir de septembre 2020
- Mallaury FOUSSADIER : Auxiliaire de puériculture - Adjointe de direction de février à juillet 2020
- Cindy JULIET : Auxiliaire de puériculture (et Adjointe de Direction depuis septembre 2020)
- Karine ROUINA : Animatrice petite enfance (28h)
- Claudette SAINTRAPT : Animatrice petite enfance
- Guillaume PISANI : Animateur petite enfance (24h)
- Paméla SCHAEFFER : Animatrice petite enfance
- Marie-Françoise CHAISE : Agent entretien (15h)
- Lucie LACROIX : Apprentissage CAP

- **Béatrice MAHE : Coordinatrice petite enfance RAM**

- **Sandra TROCME : Directrice ALSH Felletin**
- Quentin AUCHERE : Animateur (26h)
- Adeline FONVIEILLE : Animatrice
- Eliot LACORDAIRE (remplacement Émilie CHAGOT) : Animateur
- En vacation sur les vacances :
- 4 agents piscine sont venus en renfort pendant l'année et les vacances lorsque cette dernière était fermée du fait des confinements
- **Aline THEVENOT : Directrice ALSH Gentioux**
  - Samuel AYOUN : Animateur (28h)
  - Colette LAGEDAMONT : Animatrice (7h)
  - Alexis LAMBERT : Animateur (17h)
- En vacation sur les vacances : Pauline, Clara, Gwenola, Vincent, Fabien, Léa

## CRÈCHE D'AUBUSSON :

**Âge des enfants accueillis : de 3 mois à 4 ans**

Accueil collectif : 20 places : 16 places permanentes + 4 places occasionnelles dont 1 place d'urgence
Jours et horaires d'ouverture : **Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.**
Le pôle multi-accueil est fermé quatre semaines en août, une semaine à noël, le week-end de l'Ascension, le lundi de Pentecôte et autres jours fériés. Toute fermeture exceptionnelle de la structure est notifiée par voie d'affichage du Multi-Accueil et signalée dans la mesure du possible à chaque famille signataire d'un contrat.

### 2020, une année particulière

**L'année 2020 a commencé avec un effectif comparable aux autres années (effectif complet, toutes les places sont pourvues).**

**Le 13 mars 2020 : le gouvernement annonce la fermeture de toutes les crèches en raison de la crise du COVID 19 :**
> Dès le 16 mars, les structures sont désormais ouvertes uniquement pour les publics prioritaires, selon une liste fournie par la préfecture.
> Dès le 30 mars, pour faciliter la gestion de la crise, la crèche est requalifiée en micro-crèche de 10 places au lieu de 20 places dont elle dispose en temps normal et ce jusqu'au 21 juin 2020.
> Les plannings du personnel sont adaptés en fonction des Autorisations Spéciales pour garde d'enfants et un système est mis en place afin que cela reste équitable pour l'ensemble du personnel.
> Seules 2 familles font appel à la crèche durant cette période. Les recommandations de la PMI et de la CAF sont de répondre aux besoins des familles en adaptant les horaires. C'est ainsi que la structure obtiendra une dérogation pour ouvrir 2 week-ends durant le confinement.

**Après le 11 mai, la structure a du mal à reprendre une activité normale. Les parents privilégient le télétravail, ont trouvé un autre mode de garde ou sont très réticents à cause du COVID.**
> Juillet voit la reprise d'une activité correcte.
> Septembre, les effectifs sont de nouveau atteints dès la rentrée.
> Le confinement de novembre impacte moins la crèche car elle reste ouverte et les écoles aussi. (Seulement 2 familles impactées par le confinement et 2 enfants cas contact).

**La crise COVID aura eu un impact considérable sur le fonctionnement de la crèche.**

**La CAF a mis en place une aide financière exceptionnelle pour limiter l'impact de la crise sur les structures.**

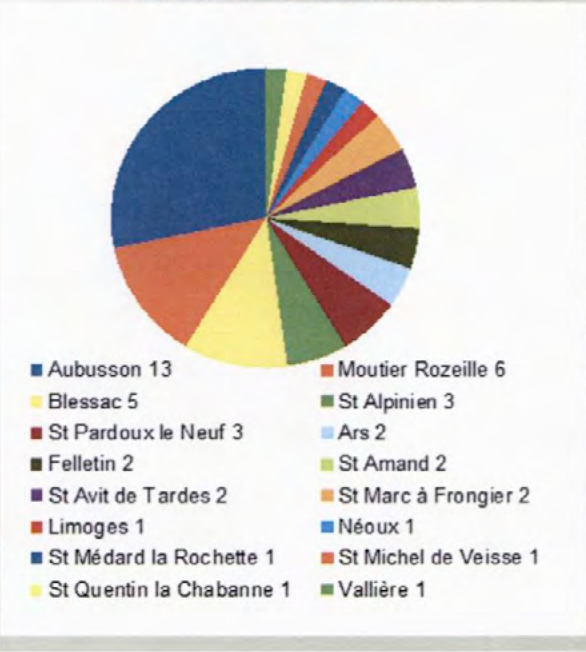


### Les chiffres clés 2020

230 jours d'ouverture
47 enfants présents

| | 2019 | 2020 |
|---|---|---|
| Nombre d'enfants accueillis | 65 | 47 |
| Nombre d'heures facturées | 31 763 h | 20 481 h |
| Total en montant des participations familiales | 41 716 € | 23 913 € |

**Nombre d'enfant(s) par commune :**



## ALSH FELLETIN

Publics accueillis
Sur les mercredis et vacances : 3/12 ans
Sur les séjours : 7/12 ans et 4/6ans

## ACTIONS MAJEURES 2020

**Les projets ainsi que la fréquentation de l'ALSH ont été fortement impactés par la pandémie de Covid19.**

- L'accueil périscolaire du soir :

En moyenne une trentaine d'enfants par jour ont fréquenté l'accueil périscolaire du soir.

- L'extrascolaire sur les vacances scolaires et mercredi :

**Projets d 'Animations :**

Projets autour de la lecture, intervention de L'association Tricot sur la ville avec ateliers « déco » pour la fête de la laine (annulée cause COVID).

Thèmes des vacances : « Dans la peau de ... », Cluedo enquête géante sur deux semaines, cirque, princesses et chevaliers, l'Egypte, la magie.

Les portes du Monde (ateliers, spectacle, rencontre avec un groupe ont été annulées).

**Sorties :**

Vassivière, poney, intervention de la FOL23 pour des animations sportives.

**Séjours :**

2 séjours en commun avec l'ALSH de Gentioux :

> Super Besse pour les 4/6 ans, 8 enfants (été 2020)

> Boyardville 7/12 ans, 15 enfants (été 2020) labellisé vacances apprenante ce qui a permis la gratuité du séjour pour les familles.

2 séjours organisés en avril en Corrèze pour les 4/6 ans et 7/12 ans ont été annulés pendant le confinement.

**La CAF a pris en compte les effectifs 2019 pour l'année 2020 ce qui a permis de conservé la prestation de service habituelle.**



### Les chiffres clés 2020

**92 journées d'ouverture (contre 101 en 2019)**

**131 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs**

**Provenance des enfants :** Felletin, St Quentin La Chabanne, St Frion, Moutiers Rozeille, Aubusson, St Marc à Frongier, St Pardoux Le Neuf, La Nouaille, Ste Feyre La Montagne, Croze, Gentioux, St Amand, La Chaussade, Chénerailles,Gouzon, Magnat l'Étrange, Néoux, St Yrieix La Montagne.

**1543 journées/enfants (contre 2363 en 2019)**

**PERSPECTIVE 2021 :**

**Projets d'animations :**

> Ateliers culturels avec l'association Les Portes du monde et rencontre avec groupe ;

> Ateliers lecture avec Marinette Lire et Faire Lire tous les mercredis après midi ;

> Rencontres intergénérationnelles régulières ;

> Sorties diverses.

**Séjours en commun avec l'ALSH de Gentioux :**

> Voutezac pour les 7/12 ans 5 jours en été

> Lathus pour les 4/6 ans 3 jours en été

> Séjour Vassivière pour les 11/14 ans 3jours cet été





## ALSH GENTIOUX :

**Publics accueillis**
**Sur les mercredis et vacances : 3/12 ans**
**Sur les séjours : 7/12 ans et 4/6ans**



### ACTIONS MAJEURES 2020

- L'extrascolaire sur les vacances scolaires et mercredi :

**Projets d 'Animations :**

Cette année de septembre 2019 à aout 2020, nous étions sur le thème « Être curieux de l'autre», les animateurs ont proposé beaucoup d'activités autour de notre thème, activités autour du jardin,...

**Les activités et les sorties:**

Malheureusement, nous n'avons pas pu continuer certains partenariat à cause de la COVID-19, comme :

> l'EHPAD de Royère de Vassivière (nous avons quand même fait un atelier poterie et atelier jeux de société) ;
> la médiathèque de Royère.

**Les activités :** Athlétisme avec l'EAA tous les mercredis de 10h30 à 12h pour les enfants de l'alsh voulant participer le club a fait un tarif préférentiel.

Ateliers télémillevaches, stage beat box, cuisine, boum d'anniversaire, jeux sportifs, création des monstres des émotions, chasse aux trésors, olympiades, atelier d'expression scénique, jardin, déguisement, décoration d'halloween, cueillette, land art, roue des émotions, escalade, tissage naturel, aménagement extérieur, fabrication de jeux, tournoi de billes, jonglerie, clown, expression corporelle, jardin, cuisine, activités manuelles, théâtre, jeux de société.

**Les sorties :**

Crozant, cascades d'Augerolles, Sources de la Vienne, ludothèque, AQUASUD, FAM de Gentioux, rencontre avec l'Alsh de Bugeat, Broussas, balades en forêt

**Séjours :**

2 séjours en commun avec l'ALSH de Gentioux :

> Super Besse pour les 4/6 ans, 8 enfants (été 2020)
> Boyardville 7/12 ans, 15 enfants (été 2020) labellisé vacances

Apprenante ce qui a permis la gratuité du séjour pour les familles.

**Nos principaux partenariats:**

> l'Entente Athlétique Aubusson
> l'EPHAD de Royère de Vassivière
> la médiathèque de Royère
> CPIE : atelier trace et indice, poterie.

### Les chiffres clés 2020

**- La provenance des familles sur les Vacances (25 familles : 42 enfants) :** Gentioux Pigerolles, Faux la Montagne, Vallière, Gioux, St Yrieix la Montagne, La Nouaille, St Marc à Loubaud, Beaumont du lac, Felletin, St Médard la Rochette et St Quentin la Chabanne.

**La fréquentation, en moyenne sur les vacances :**

**- de février :** + de 10 enfants par jour (baisse car le séjour à la montagne n'a pas eu lieu)
**- de Pâques :** fermé à cause du COVID-19
**- d'été :** 10 enfants par jour dont 8 enfants de 7 à 12 ans au séjour à Boyardville et 4 de 4 à 6 ans à Super Besse

**La provenance des familles sur les mercredis (23 familles : 38 enfants) :** Gentioux Pigerolles, Faux la Montagne, Royère de Vassivière, Vallière, Gioux, St Yrieix la Montagne, St Marc à Loubaud, La Nouaille, Beaumont du Lac, Felletin et St Médard la Rochette.

**La fréquentation** : en moyenne 10 enfants par jour.





**PERSPECTIVE 2021 :**

**Projets d'animations :**

> projet jardin, balades en forêt, ateliers : manuel, cuisine, jeux de société, aménagement extérieur dû à la perte de notre arbre ;
> projet de partenariat avec la Renouée et le CADA de Peyrelevade ;
> reprendre nos échanges avec l'EHPAD et la médiathèque de Royère de Vassivière ;

**Séjours en commun avec l'ALSH de Gentioux :** Voutezac, Lathus, Vassivière

## COORDINATION PETITE ENFANCE

## ACTIONS MAJEURES 2020

**> Participation à la mise en œuvre de la politique Petite Enfance Creuse Grand Sud qui concerne :**

- le multi-accueil intercommunal à Aubusson (20 places) ;
- le multi-accueil associatif Tom Pousse à Faux la Montagne (12 places) ;
- le Lieu d'Accueil Enfants Parents LAEP « Café Toudou » (le mercredi après-midi) ;
- les deux Relais Assistants Maternels itinérants Rou'Doudou et MilleCâlins ;
- ainsi que les 45 Assistantes Maternelles dont 7 exercent en Maison d'Assistantes Maternelles.

| LE SERVICE : | |
|---|---|
| **Les agents composant le service** | Béatrice MAHÉ – 0,5 ETP – D.E. Éducatrice de Jeunes Enfants – Conseillère en Économie Sociale Familiale |
| **Public(s) visé(s)** | Familles |
| **Partenaires réguliers** | CAF accompagnement et financement |
| **Date(s) des commissions** | Mardi 17 novembre avec la CAF et en Visio |

## SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS :

L'année 2020 est marquée par la mise en place des mesures sanitaires comme le **confinement** ou **interdiction de déplacement** du 17 mars au 11 mai 2020 (non inclus, soit 1 mois et 23 jours), et du 30 octobre au 15 décembre 2020 (non inclus, soit 1 mois et 14 jours), les **gestes barrières,** la **distanciation physique**, puis **le port du masque :**

> Télétravail, liens téléphoniques avec les assistantes maternelles, la CAF.

> Mise en place de la **commission d'attribution des places** en novembre 2020, avenant au règlement de fonctionnement de la crèche, organisation de la commission (invitations, animation, compte-rendu, retours aux familles).

> **Groupe de travail des 2 RAM** du territoire pour envisager une évolution du service RAM, réunions de travail entre animatrices d'une part et avec les gestionnaires d'autre part.

***Multi-accueil d'Aubusson :***
Échanges, travail administratif, écoute, auprès de la directrice de la crèche intercommunale (présence lors du contrôle PMI à la crèche), coanimation des réunions d'équipe (comptes-rendus), participation aux réflexions, remplacements ponctuels de la directrice. Visionnage par l'équipe d'une vidéo-conférence de Jean Epstein (psychopédagogue, auteur), puis échanges.

***Multi-accueil Tom Pousse, Faux-la-Montagne :***
12 places + 1 d'urgence. Recueil des demandes des familles sur liste d'attente ( horaires atypiques, autres particularités). Convention de mise à disposition des locaux. Présence à l'Assemblée Générale.

***Convention Territoriale Globale :***
Présentation de la Convention Territoriale Globale par la CAF à la commission enfance-jeunesse, en visioconférence. Sur cette première année de CTG, il s'agit de conforter l'existant.

***Réseau départemental EAJE :***
Participation au réseau départemental des Équipements d'Accueil de Jeunes Enfant à la CAF, avec PMI et MSA, environ 4 fois par an.

***Suite du travail autour des métiers de la petite enfance au CDG 23 :***
Formation : Journée de prévention des métiers de la petite enfance – CDG 23.

***Festival Itinérant Coquelicontes :***
Annulation du festival itinérant du fait de la pandémie.

## Relais Petite Enfance Mille Câlins itinérant (RAM)

**Le territoire concerné est celui du Plateau de Gentioux :** La-Villedieu, Faux-la-Montagne, Gentioux-Pigerolles , La-Nouaille, Saint-Marc-à-Loubaud, Saint-Yrieix-la-Montagne, Vallière.

**Service de lien, lieu de ressources, d'information, d'écoute, de rencontres (groupe de parole, échanges sur les pratiques, animé par une psychologue, pour les responsables des RAM, une fois par trimestre).**

**Missions :** Informer les parents en recherche d'un mode d'accueil, sur leurs droits et devoirs d'employeur, informer les assistantes maternelles sur les conditions d'exercice de leur activité, faciliter les rencontres entre parents et professionnels, proposer un lieu d'animation pour les enfants, les familles et les professionnels, faire connaître le site « mon-enfant.fr » permettant d'enregistrer les demandes d'accueil des parents, promouvoir l'activité des assistantes maternelles, favoriser le départ en formation continue des assistants maternels.

| LE SERVICE : | |
|---|---|
| **Les agents composant le service** | Béatrice MAHÉ – 0,5 ETP – D.E. Éducatrice de Jeunes Enfants – Conseillère en Économie Sociale Familiale |
| **Public(s) visé(s)** | Assistants Maternels – Enfants - Familles |
| **Partenaires réguliers** | Communes –CAP – PMI/CD - MSA |
| **Date(s) des commissions** | Mardi 17 novembre avec la CAF et en Visio |

### SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS :

***> Ouverture du RAM en 2020 :***

L'année 2020 est marquée entre autres par la mise en place des mesures sanitaires comme le confinement ou interdiction de déplacement du 17 mars au 11 mai 2020 (non inclus, soit 1 mois et 23 jours), et du 30 octobre au 15 décembre 2020 (non inclus, soit 1 mois et 14 jours), les gestes barrières, la distanciation physique, puis le port du masque.
Télétravail, liens téléphoniques avec les assistantes maternelles, la CAF.
Nb de jours où les locaux du Ram ont été ouverts avec accueil du public possible : 98 jours
Nombre de jours où le Ram a fonctionné sans accueil (physique) de public possible (en télétravail) : 20 jours.

***> Festival Itinérant Coquelicontes :*** Annulation du festival itinérant du fait de la pandémie.

**Les chiffres clés**
**2020**
**98 jours d'ouverture**

**7 Assistantes Maternelles sur le plateau :**
1 à Faux-la Montagne, 2 à Gentioux-Pigerolles, 1 à Saint-Yrieix-la-Montagne, 3 à Vallière.

**7 Assistantes Maternelles exerçant en Maisons d'Assistantes Maternelles :**
2 à Felletin, 2 à Gentioux-Pigerolles, 2 à Vallière et 1 à St-Sulpice-les-Champs

***Volonté de la Communauté de Communes et des partenaires financeurs de maintenir ce service sur cette partie très rurale du territoire communautaire***

## SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS - Relais Petite Enfance Mille Câlins itinérant (RAM) suite :

***> Reprise de l'atelier Histoires pour p'tites zoreilles :*** à la bibliothèque de Gentioux le mercredi après-midi.

***> Groupe de travail des 2 RAM MilleCâlins et RoulDoudou***

L'objectif est d'envisager une évolution cohérente du service RAM pour le territoire , le Roul'Doudou n'interviendra plus sur Crocq et Mérinchal courant 2021, des réunions de travail entre animatrices d'une part, et avec les gestionnaires d'autre part ont permis de poser la question d'une collaboration entre les 2 RAM.

***> Réseau départemental RAM :***

Participation au réseau départemental des RAM à la CAF, avec PMI et MSA, environ 4 fois par an.

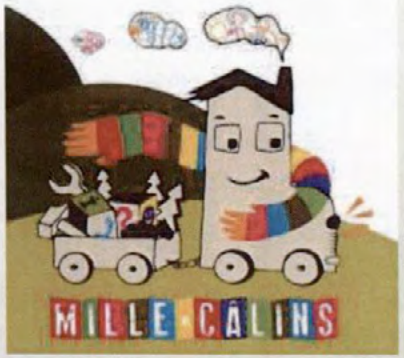
***> Groupe analyse des pratiques :***

Participation à ce groupe des animatrices RAM, animé par une psychologue, prise en charge financière par la CAF. 4 fois par an.

## PERSPECTIVE 2021 :

> Fin du RAM MilleCâlins le 30 septembre 2021 ;
> Transition, tuilage, avec l'équipe du Roul'Doudou sur le territoire du Plateau ;
> Migration du matériel et des jeux vers la crèche intercommunale ;
> Mise en place d'un système de prêt de matériel et jeux auprès des MAM du territoire ?








## Maisons d'assistantes maternelles (MAM )

***Mission d'accompagnement concernant les MAM :***

> Soutien, écoute auprès des assistantes maternelles.
> Les visites dans les MAM se font en début d'après-midi (sur le temps des siestes des enfants), avec ou sans rendez-vous, une à deux fois par mois.
> MAM de Felletin : recherche d'une troisième assistante maternelle pour remplacer Nina DUPRE.
> MAM de St-Sulpice-Les-Champs : prêt de mobilier enfants (table et chaises), recherche d'une deuxième assistante maternelle pour remplacer Marion CASSAN-BRICART.

**MAISONS D'ASSISTANTES MATERNELLES implantées sur le territoire en 2020**

| | Nb places autorisées par la PMI | Nb d'Assistantes Maternelles | Nb enfants accueillis | Nb familles |
|---|---|---|---|---|
| **FELLETIN Les Galoupiots** | 12 | 2 | 18 | 15 |
| **GENTIOUX-PIGEROLLES Au fil des saisons** | 12 | 2 | 9 | 9 |
| **VALLIÈRE Graine de Malice** | 8 | 2 | 11 (à confirmer) | 11 (à confirmer) |
| **ST-SULPICE-LES-CHAMPS Petit'Graine** | 8 | 1 | 6 | 5 |

## Crèche Tom Pousse

La gestion de la crèche est déléguée par convention à l'association Tom Pousse de Faux la Montagne. Elle dispose de 12 places.

## Perspectives 2021 :

> Accompagner le départ de la directrice de crèche, son remplacement, soutien à l'équipe sur la transition, recrutement ;
> Revoir les missions Coordination Petite Enfance (en référence à l'étude-diagnostic) ;
> Actualisation du Projet d'Établissement du Multi-Accueil intercommunal et autres documents ;
> Développement de la Convention Territoriale Globale (formation CAF).

## ALSH d'Aubusson

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, l'association Clé de Contacts gère, par délégation de la communauté de communes, l'ALSH d'Aubusson et le Relais d'Assistantes Maternelles Roul'Doudou. L'ALSH, dans les locaux de La Chassagne, peut accueillir jusqu'à 50 enfants.

# 3-7 Culture

**Objectifs :**
Promouvoir et développer l'offre culturelle sur le territoire. Favoriser l'accès à l'information, former le public à son utilisation. Fournir des espaces publics de rencontre. Mettre à disposition de tous les publics des collections de différents types de documents, à des fins d'information, de loisir, d'éducation, de culture. Contribuer à la promotion et à la diffusion de la création culturelle. Contribuer au développement de la lecture et à la lutte contre l'illettrisme. ***« Les missions fondamentales à l'accomplissement desquelles doit tendre la bibliothèque publique ressortissent à l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture »*** (extrait du Manifeste de l'Unesco sur les bibliothèques publiques, 1994).

**Missions :**
> élaboration d'une stratégie intercommunale de développement culturel ;
> gestion de la médiathèque sur ses 2 sites à Aubusson et à Felletin ;
> structuration et animation d'un réseau de lecture publique autour de la médiathèque.

## L'équipe :

- **Antoine TEUMA : Responsable de service par intérim**

- Denis BERNATETS : Adjoint du patrimoine
- Émilie CHAGOT : Animatrice ALSH Felletin (10h)
- Mathilde ENIQUE : Adjoint du patrimoine
- Sylvie GOURSAT : Adjoint du patrimoine
- Chantal TRAPON : Adjoint du patrimoine

- Quentin AUCHERE : Stagiaire ABF (formation Auxiliaire de Bibliothèque)
- Samuel COURTOIS : Stagiaire ABF (formation Auxiliaire de Bibliothèque)

## Réseau de lecture publique, la Médiathèque à Felletin et à Aubusson

**Les confinements successifs dus à l'épidémie de Covid19 ont entrainé l'annulation d'une large partie de la programmation culturelle qui s'est, en conséquence, essentiellement tenue sur le premier trimestre de l'année 2020.**

### ACTIONS MAJEURES 2020

**Les chiffres clés 2020**
104 personnes ont participé à la 4ème Nuit de la Lecture




### AXE ACTION CULTURELLE :

**Uniquement sur le 1er trimestre :**

**18/01/2020 : Participation à la 4ème Nuit de la Lecture → 104 personnes ont participé.**
**Programmation multiple :**
> chasse aux livres avec tablettes numériques prêtées par la Bibliothèque Départementale
> lectures public Jeunesse
> lectures public Adulte
> jeux de société
> escape Game (organisé en partenariat avec Association Jeux de rôles d'Aubusson)
> buffet participatif
> touche musicale pour terminer avec un Bal Trad '
(organisé en partenariat avec Association Trad'fuse)



**1 soirée Jeux de Rôle : 24 personnes**
**2 ateliers d'écriture : 12 personnes à chaque rdv**
**2 conférences en partenariat avec l'association Le Plaisir de Lire :**
> T.Thévenin : 110 personnes
> Balthassat : 10 personnes

**4 expositions (1 prévue sur la période du confinement donc sera reprogrammée ultérieurement)**

## AXE ACCUEIL :

**À la Médiathèque Intercommunale à Felletin :**

> 23 séances scolaire destinées aux classes de maternelles ont eu lieux à la médiathèque ;
> 21 séances scolaire destinées aux classes de primaires ont eu lieux à la médiathèque ;
> 8 séances de lecture pour l'IME à la médiathèque ;
> 4 visites d'exposition à la médiathèque (1 EHPAD, 3 collège Felletin) ;
> 1 séance avec les ULIS du collège d'Aubusson, à la médiathèque à Aubusson.

**La crise sanitaire ayant engendré la prise de mesures drastique concernant l'accueil des publics au sein des établissements, l'équipe à dû réinventer ses pratiques.**

**Hors-Les-Murs :**

> 10 séances de lecture au Relais Assistantes Maternelles (RAM) Roul'doudou ;
> 19 séances scolaire destinées aux classes de maternelle ont eu lieux dans les classes ;
> 36 séances scolaire destinées aux classes de primaires ont eu lieux dans les classes ;
> 2 séances de lecture à l'IME ;
> 17 séances avec les ULIS au collège E.JAMOT à Aubusson ainsi qu'au Fabuleux Destin ;
> 16 lectures aux EHPAD (site du Mont et de St Jean à Aubusson).

**Accueils scolaires en chiffres :**

51 classes (19 maternelles et 32 primaires) des 22 écoles de la communauté de communes. En maternelle, de janvier à juin 48 élèves, de septembre à décembre 295. En primaire, 515 élèves de janvier à juin et 537 de septembre à décembre.

**Les chiffres clés 2020**

**832 élèves ont pu profiter des séances scolaires**

**51 classes des 22 écoles de la Communauté de communes**





**Nombre de RdV Drive du 12/05/2020 au 01/07/2020 : 156 Rdv**
**Nombre de RdV Drive du 03/11/2020 au 31/11/2020 : 128 Rdv**

**L'épidémie de COVID-19 a entraîné l'annulation d'un important nombre d'animations, dont le cycle de Lectures à la Pistoche (un rendez-vous qui a rencontré un véritable succès en 2019), 15 accueils scolaires, 7 séances avec le RAM ainsi que l'IME et 2 conférences.**

**Pendant les 21 semaines de fermeture au public,** l'équipe a pu procéder à un désherbage des collections (opération nécessaire, réalisée pour la dernière fois en 2016), améliorer sa Présence sur les réseaux sociaux et développer un service de Drive. Une adaptation des pratiques : les accueils scolaires se sont déroulés dans les écoles depuis le mois de septembre 2020.



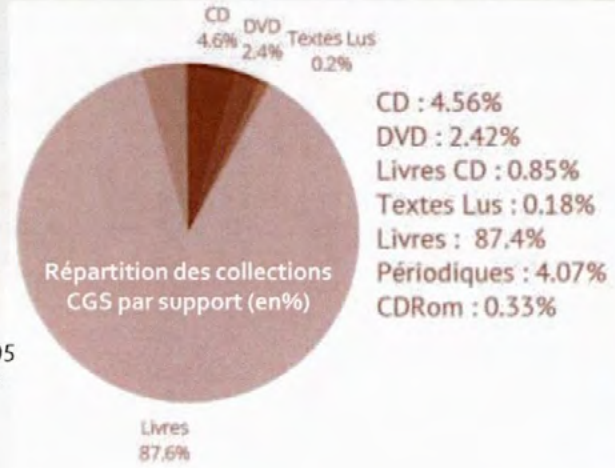
## LES COLLECTIONS :

> 25 986 Documents Creuse Grand Sud (11 019 Jeunesse // 14 967 Adulte)
> 9 083 Documents de la Bibliothèque Départementale ( 3 446 Jeunesse // 5 637 Adulte)

**Soit 35 069 documents** (contre 41 455 documents en 2019 : un gros travail de désherbage a été mené pendant les semaines de fermeture : une opération nécessaire qui n'avait pas été effectuée depuis 2016).

### Répartition des documents par site :

> Felletin : 17 365 – 49,51%
> Aubusson : 8 782 – 25,04%
> Gentioux : 3 189 – 9,09%
> Faux la montagne : 2 472 – 7,04%
> Saint Sulpice les Champs : 1 344 – 3,83%
> Vallière : 1 500 – 4,27%
> La Villedieu : 413 – 1,17%




### Renouvellement des collections en 2020 :

782 documents ajoutés cette année (687 achats + 95 dons) : 364 documents Jeunesse et 418 documents Adulte.

### Les dépenses en 2020 :

> 9 564,48€ dépensés pour les collections imprimés ;
> 903€ pour la presse (2 nouveaux abonnements jeunesse) ;
> 0€ pour les CD et DVD (pas de commande depuis 2016 pour ces supports) ;
> 70€ pour l'animation (buffet Nuit de la Lecture).

**Soit un total de 10 537,48€**







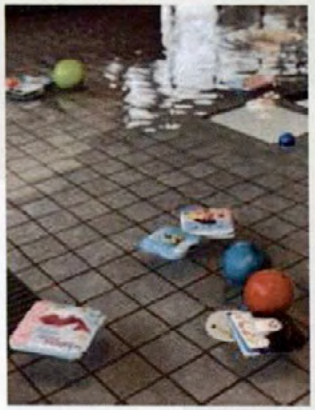

*Dédicaces d'auteurs locaux pour don à l'Ehpad St Jean pendant le 1er confinement*

## LES PRÊTS :

> 31 272 prêts sur l'année 2020 (52 437 en 2019 // 21 semaines de fermeture, la mise en place du système de drive n'a pas touché tous les publics et ne correspond pas au fonctionnement des usagers d'une manière générale).

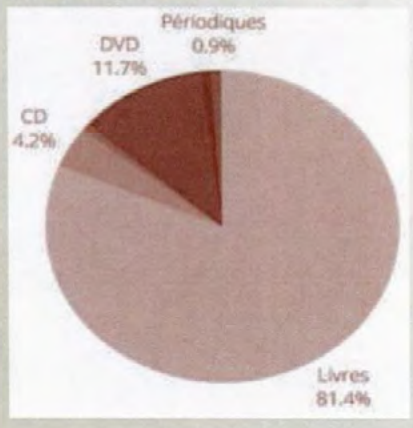
### Répartition des prêts par site :



*Livres de bain à la pataugeoire AQUASUD*

### Répartition des prêts par support et évolution 2019 - 2020 :




| support | 2019 | 2020 | évolution |
|---|---|---|---|
| Livres | 41408 | 25443 | -38,56% |
| CD | 2597 | 1328 | -48,86% |
| Textes lus | 298 | 236 | -20,81% |
| DVD | 6845 | 3672 | -46,36% |
| Livres CD | 455 | 272 | -40,22% |
| Périodiques | 700 | 291 | -58,43% |
| CDRom | 95 | 30 | -68,42% |



*Préparation et décontamination des dons pour les Ehpad*



*Lecture à l'Ehpad St Jean à Aubusson*



*Bal Trad' à la Médiathèque à Felletin*



*Puzzle collectif mensuel*

## LE PUBLIC :

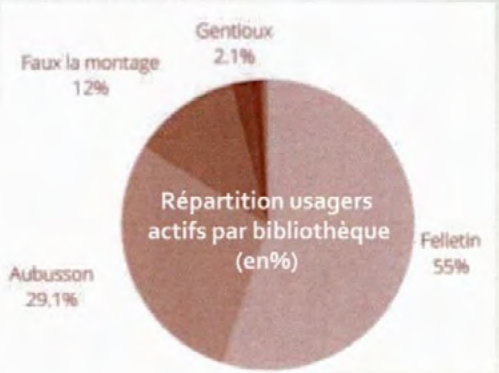
**> 190 nouveaux usagers en 2020 (374 en 2019) :**
Felletin : 103, Aubusson : 54, Faux la montagne : 17, St Sulpice les Champs : 3, Vallière : 1, Gentioux : 12

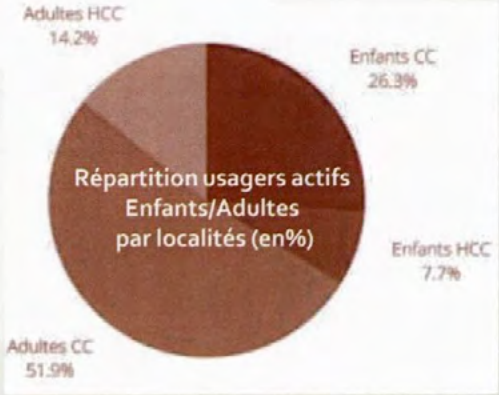
**> 1356 usagers actifs (au moins un prêt dans l'année) (contre 1671 en 2019) :**
Felletin : 746
Aubusson : 394
Faux la Montagne : 163
Gentioux : 29
St Sulpice les Champs : 12
Vallière : 5
La Villedieu : 7

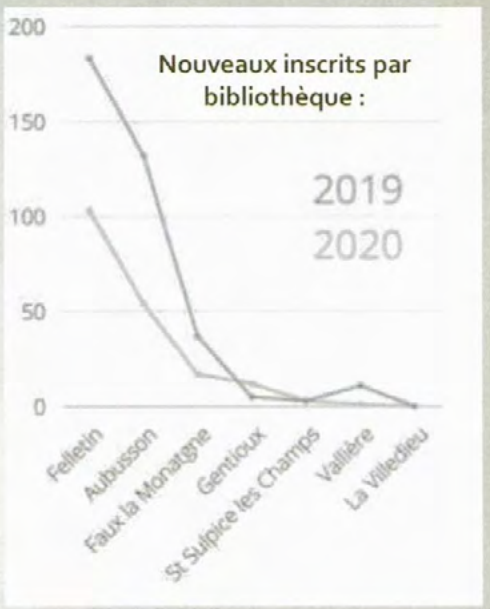
**> 68 cartes collectivités actives**

**> Répartition usagers actifs Adultes/Enfants par localité :**
**Enfants (moins de 18ans) :**
26,3% CC : habitant sur le territoire de la Communauté de Communes
7,7% HCC : habitant hors du territoire de la Communauté de Communes
**Adultes :**
51,9% CC
14,2% HCC

**> Fréquentations :**
5416 visiteurs médiathèque à Felletin
2473 à Aubusson




## PERSPECTIVE 2021 :

> Relance d'une activité réseau (navette documentaire + animations) grâce à la présence de deux stagiaires ABF (Formation Auxiliaire de Bibliothèque) sur l'année ;
> Création d'un raconte-tapis par Émilie (objectif : créer de l'animation autour du tapis de lecture) ;
> Mise en place d'ateliers numériques dans le cadre des chèques numériques ;
> Réaménagement de la mezzanine publique ;
> Reprendre l'achat de supports audiovisuels.

# 4- LES MOYENS DE LA COMMUNAUTÉ

# 4-1 LES SERVICES RESSOURCES

**ADMINISTRATION**

**Juliette GIOUX puis Virginie GUENAULT**

**Antoine TEUMA**

Secrétariat Général

Service juridique

**COMMUNICATION**

**Marie JEANDARME**

Communication institutionnelle

Communication interne

**RESSOURCES HUMAINES**

**Antoine TEUMA**

**Catherine AUBIER**

**Sylvie BOUCARD-LAVIGNE (1/2 etp)**

Gestion des carrières -Paies – Congés-maladies - Formations

## TEMPS FORTS 2020

**Gestion de la crise sanitaire et mise en œuvre des mesures gouvernementales**

**Élections communautaires suite aux renouvellement des conseils municipaux**

**Intérim DGS**

**ACCUEIL**

**Noémie MONDINO**

Secrétariat

**Accueil physique et téléphonique**

**Gestion du courrier**

**Assistance aux élus et aux services**

**BATIMENTS**

Gestion des bâtiments – réparations – vérifications

**Matthieu DELARBRE**

Entretien

**Antonia BRUNET (0,11 etp)**

**M-Françoise CHAISES (0.5 etp)**

**Christine RINGUET (0.5 etp)**

**Sylvie ROEHRIG (0.11 etp)**

**FINANCES**

**Juliette GIOUX puis Virginie GUENAULT**

**Sandrine MONTEIRO**

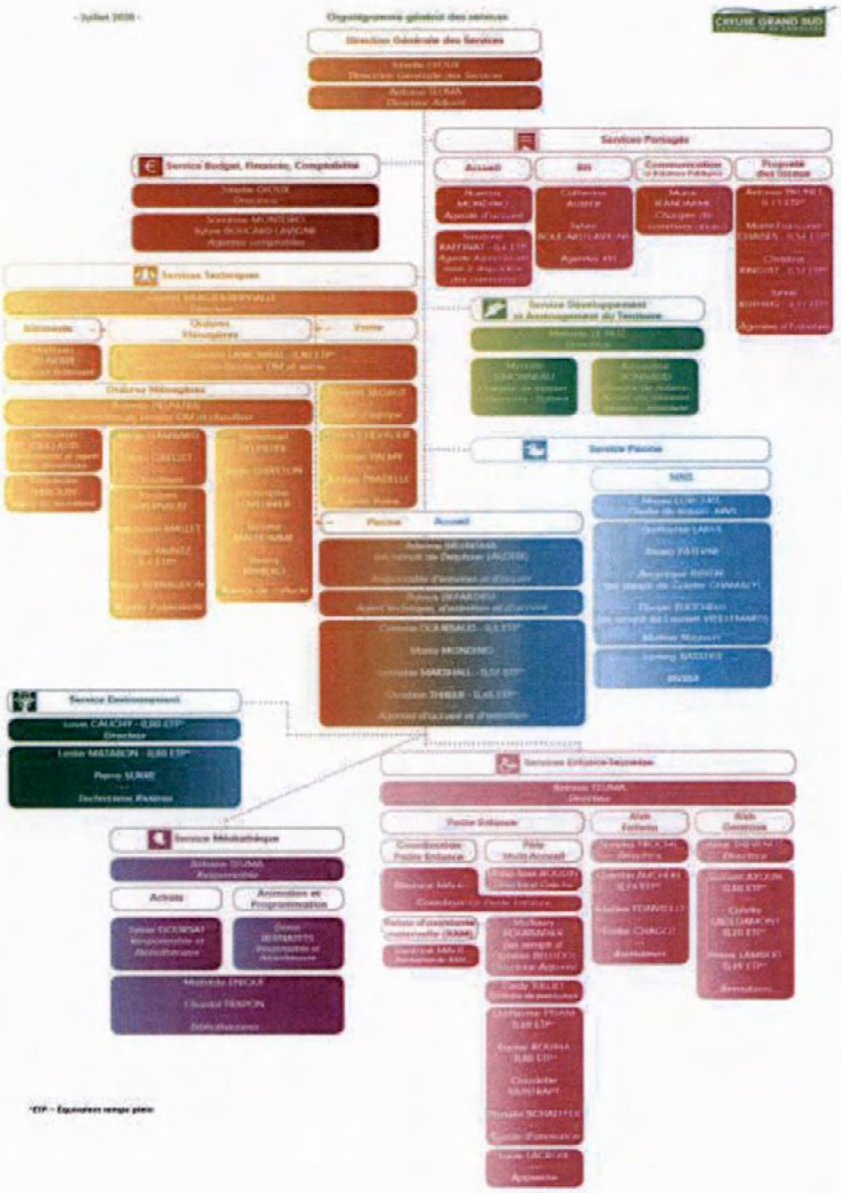
**Sylvie BOUCARD-LAVIGNE (1/2 etp)**

Budget Dette

Comptabilité Trésorerie

# 4-2- LES RESSOURCES HUMAINES

# Organigramme



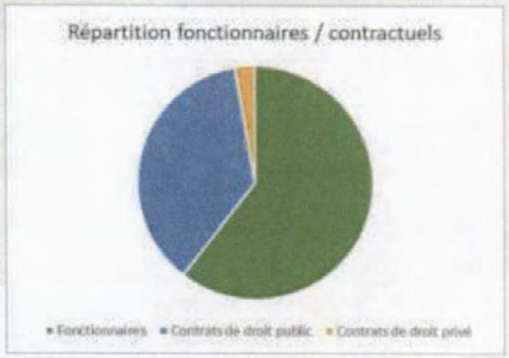
# ÉFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE 2020

*Une équipe organisée en services, pour la mise en œuvre des compétences de la collectivité.*

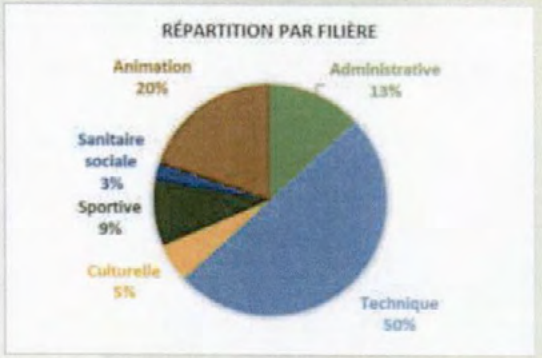
## ÉFFECTIF TOTAL AU 31/12/2020 : 76 AGENTS – 67,11 ETP

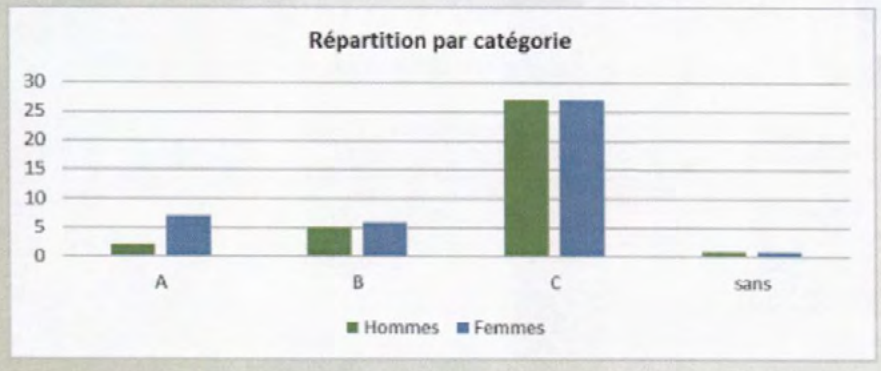



35 hommes – 41 femmes




46 fonctionnaires - 28 contrats - 2 droit privé




CAT A : 9 - Cat B : 11 - Cat C : 54 hors catégorie : 2

- 43 fonctionnaires CNRACL dont 1 CLD + 1 agent en congé parental + 1 agent en congé maternité + 2 agents en TPT
- 2 stagiaires CNRACL
- 1 fonctionnaire IRCANTEC
- 28 contractuels IRCANTEC donc 3 en CDI
- 2 apprentis

**35** hommes et **41** femmes soit 46 % d'hommes et 54 % de femmes.
3 hommes sont reconnus travailleurs handicapés

## L'organisation du travail

**Le temps de travail** des agents est fixé à 35 heures. Mais selon l'organisation des services et la demande des agents un choix est possible entre : - 35 heures/semaine – 37 heures avec 12 jours de RTT/an ou 39 heures avec 23 jours de RTT/an

### Compte Épargne Temps

En 2020, 122 jours ont été versés sur le CET et aucun jour ont été utilisés.
Au 31 décembre 2020, au total il y avait 420 jours cumulés depuis sa création

### Formations

Nombre d'agents partis en formation en 2020 : 34 pour 62 jours

## L'action sociale

### CNAS

Réalisé en 2020
67 agents bénéficiaires
Cotisation : 212 € par agent

### L'assurance maintien de salaire

Réalisé en 2020
La collectivité participe :

- Catégorie A : 5 € 3 agents soit 15 €/mois
- Catégorie B : 10 € 4 agents soit 40 €/mois
- Catégorie C : 15 € 21 agents soit 315€/mois
- soit 370 €/ mois et 4 440 € à l'année

28 agents ont l'assurance maintien de salaire en 2020

## Évolution des effectifs :

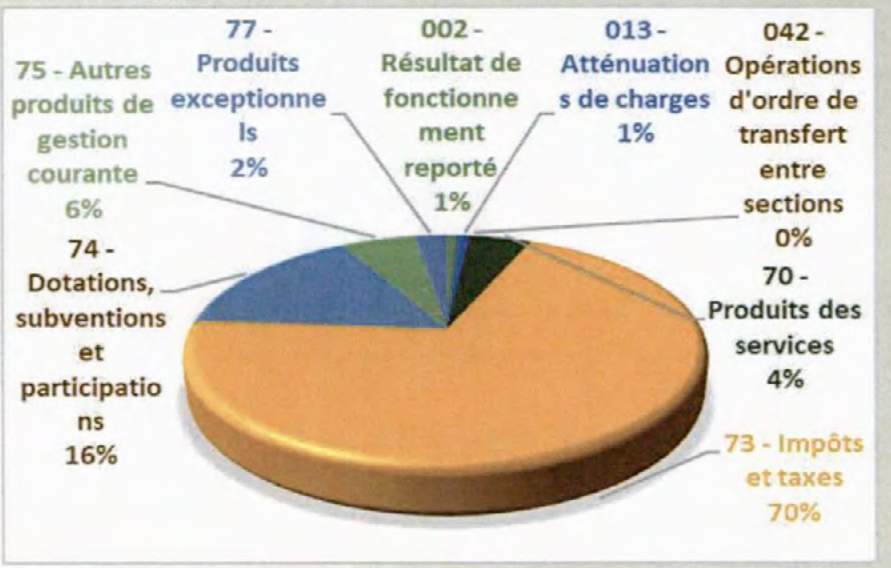
**Recrutements externes en 2020 :** 7 dont 1 par mutation

- 1 congé parental
- 1 CLM devenu CLD
- 1 Contrat d'apprentissage donc 2 apprentis total en 2020
- 8 Départs dont 1 démission et 7 fins de contrat
- 1 agent à temps complet a pris un temps partiel à 90%
- 1 agent en TPT a pris un temps partiel à 80%
- 1 agent à temps plein est passé en temps partiel de droit à 80% pour élever un enfant
- 3 agents était en disponibilité pour convenance personnelle
- 1 agent est mis à disposition de 2 communes

# 4-3- LES FINANCES

# LE BUDGET

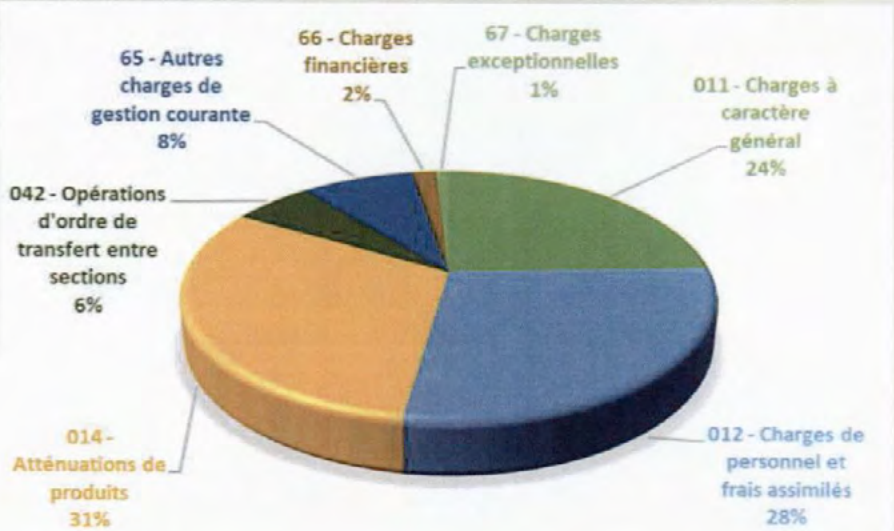
**Les recettes de fonctionnement** correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État ou d'autres collectivités




| Recettes | Prévu | Réalisé | % d'exécution |
|---|---|---|---|
| 002 - Résultat de fonctionnement reporté | 70 818,43 € | 70 818,43 € | 100,00% |
| 013 - Atténuations de charges | 76 764,00 € | 96 206,96 € | 125,33% |
| 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections | - € | 17 458,15 € | |
| 70 - Produits des services | 543 000,00 € | 415 870,75 € | 76,59% |
| 73 - Impôts et taxes | 6 544 597,00 € | 6 569 271,44 € | 100,38% |
| 74 - Dotations, subventions et participations | 1 638 000,00 € | 1 488 070,02 € | 90,85% |
| 75 - Autres produits de gestion courante | 514 841,00 € | 516 373,56 € | 100,30% |
| 77 - Produits exceptionnels | 142 584,57 € | 223 964,36 € | 157,07% |
| **TOTAL** | **9 530 605,00** | **9 398 033,67** | **98,61%** |

# LE BUDGET

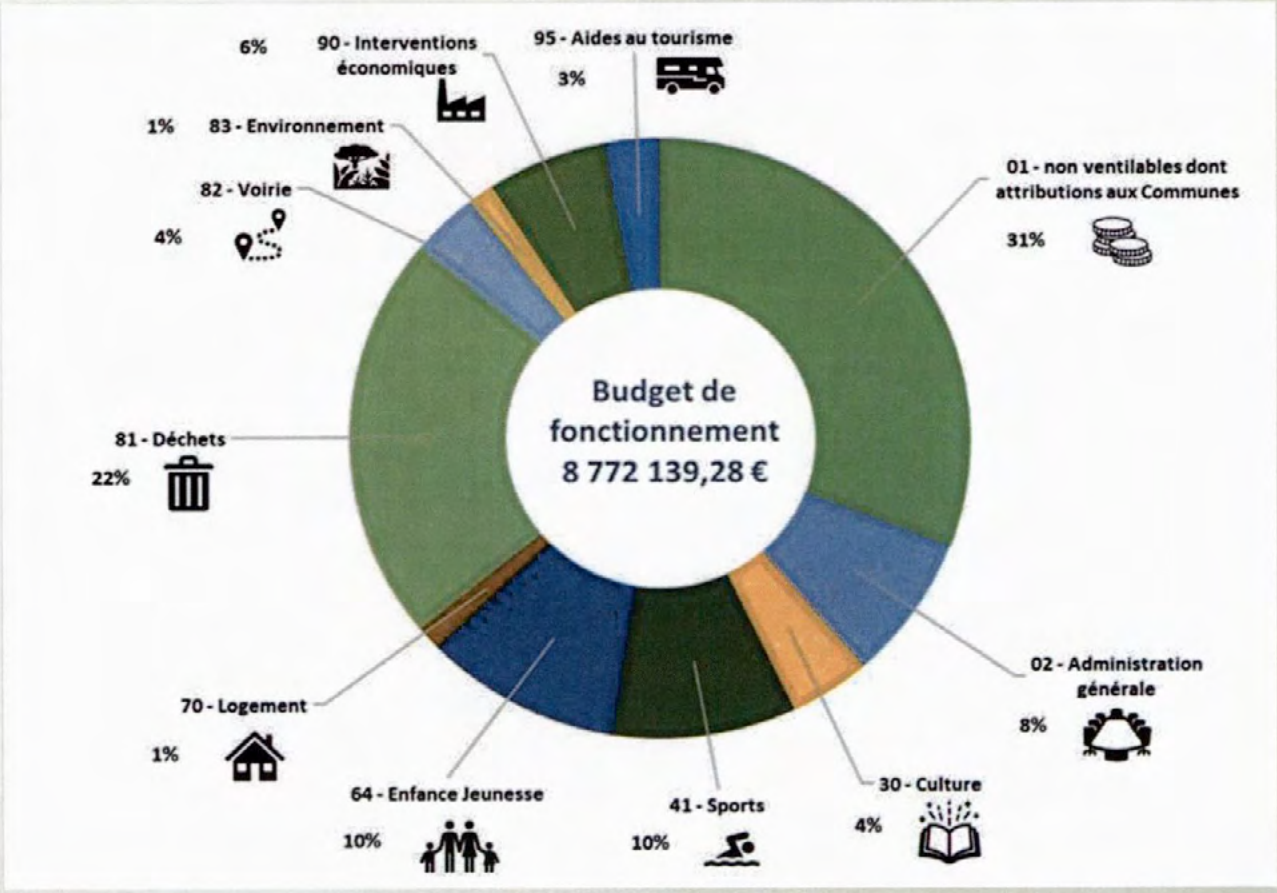
**Les dépenses de fonctionnement** correspondent aux dépenses courantes pour la réalisation des services proposés à la population, les frais de personnel, les reversements aux Communes, subventions accordées, intérêts de la dette.




| Dépenses | Prévu | Réalisé | % d'exécution |
|---|---|---|---|
| 011 - Charges à caractère général | 2 144 574,41 € | 2 140 790,96 € | 99,82% |
| 012 - Charges de personnel et frais assimilés | 2 455 000,00 € | 2 447 676,09 € | 99,70% |
| 014 - Atténuations de produits | 2 722 200,00 € | 2 722 072,06 € | 100,00% |
| 023 - Virement à la section d'investissement | 741 437,35 € | - € | 0,00% |
| 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections | 362 393,24 € | 506 886,27 € | 139,87% |
| 65 - Autres charges de gestion courante | 762 000,00 € | 726 954,80 € | 95,40% |
| 66 - Charges financières | 156 000,00 € | 150 439,60 € | 96,44% |
| 67 - Charges exceptionnelles | 187 000,00 € | 77 319,50 € | 41,35% |
| **TOTAL** | **9 530 605,00** | **8 772 139,28** | **92,04%** |

# LE BUDGET PAR POLITIQUE PUBLIQUE

**La présentation par fonction du budget** permet de mieux appréhender l'importance de chaque politique publique, cependant certaines dépenses ne sont pas ventilables comme les attributions compensatrices reversées aux Communes



## La fiscalité

L'essentiel des recettes correspond aux impôts, taxes et au fonds de péréquation des ressources

| | Taux 2019 | Taux 2020 | Évolution |
|---|---|---|---|
| **Taxe foncière bâti** | 7.67 % | 7.67 % | Inchangé |
| **Taxe foncière non bâti** | 7.30 % | 7.30 % | Inchangé |
| **Cotisation foncière des entreprises** | 30,17 % | 30,17 % | Inchangé |

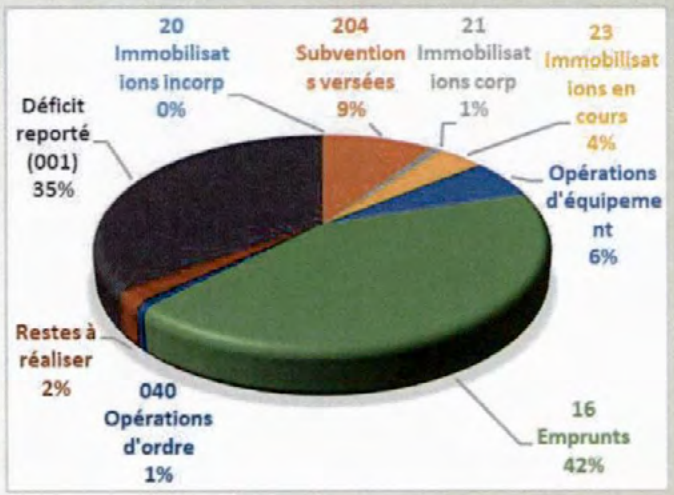


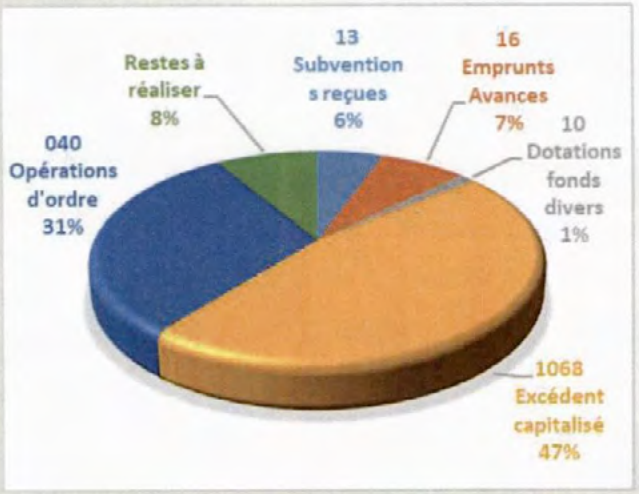

Un taux de fiscalité inchangé, mais un lissage des taux de TF qui se poursuit

# L'investissement

## Un investissement minimaliste

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la collectivité à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...



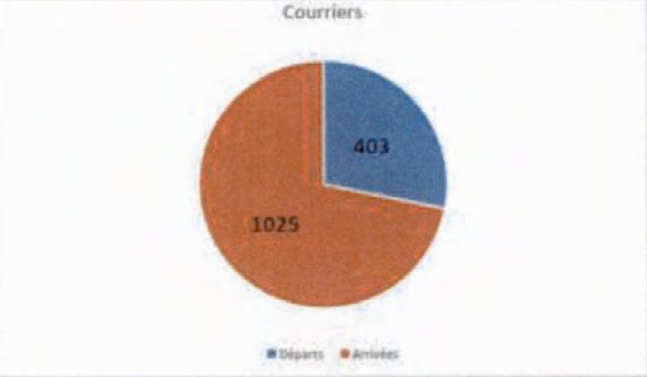

| SECTION D'INVESTISSEMENT | | | |
|---|---|---|---|
| **Dépenses** | | **Recettes** | |
| **20 Immobilisations incorp.** | 356,07 | **13 Subventions reçues** | 91 664,30 |
| **204 Subventions versées** | 209 778,07 | **16 Emprunts** | 119 642,44 |
| **21 Immobilisations corp** | 23 527,27 | **10 Dotations fonds divers** | 23 496,53 |
| **23 Immobilisations en cours** | 85 796,05 | **1068 Excédent capitalisé** | 770 016,93 |
| **Opérations d'équipement** | 132 462,18 | **040 Opérations d'ordre** | 506 886,27 |
| **16 Emprunts** | 941 314,60 | **Restes à réaliser** | 141 114,13 |
| **040 Opérations d'ordre** | 17 458,15 | | |
| **Restes à réaliser** | 42 897,00 | | |
| **Déficit reporté (001)** | 781 417,08 | | |
| **TOTAL** | **2 235 006,47** | **TOTAL** | **1 652 820,60** |

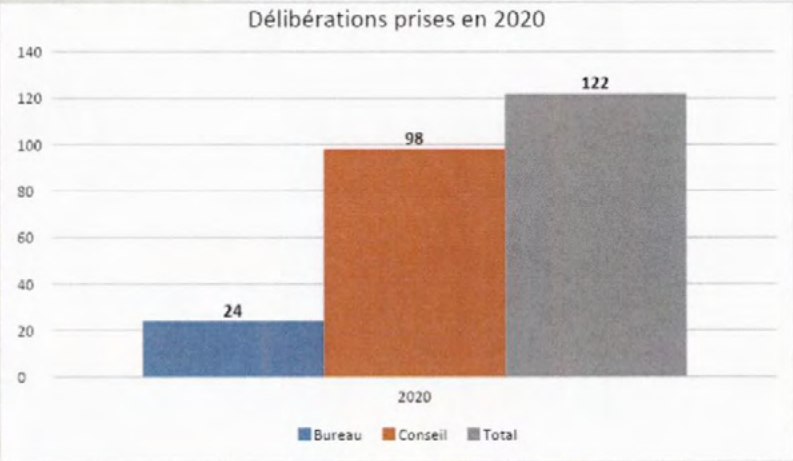
# 4-4- LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

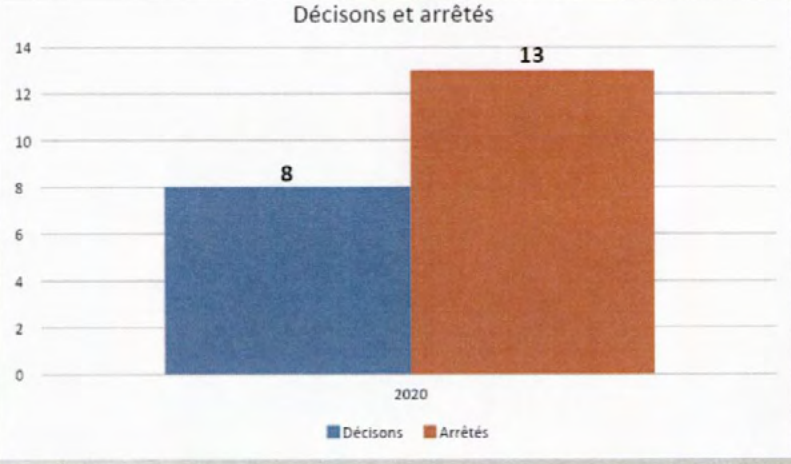
## Le secrétariat général

Il s'agit de l'ensemble des fonctions d'accueil, courriers, mais aussi et surtout de l'élaboration des délibérations, arrêtés, conventions

Pour l'année 2020, nous avons reçus 1 025 courriers et nous en avons envoyés 403 environ, qui ont fait l'objet d'un enregistrement (les factures ne sont pas enregistrées au secrétariat)



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2020

**Rapport rédigé durant l'été 2021** par l'ensemble des responsables de services,
mis en forme par la chargée de Communication et la DGS

« Avec mes remerciements à l'ensemble des agents des services
pour leur fort engagement quotidien »
**Virginie GUÉNAULT DGS**